

HISTOIRE DU PROTESTANTISME

en Europe, en France, en Languedoc et à Bédarieux

Introduction : monarchie et théocratie

Depuis que les hommes enterrent leurs morts, les premières civilisations ont été confrontées au mystère de la mort, et donc à l'au-delà. Les Chefs, Empereurs, ou Rois ont construit, depuis très longtemps, leur pouvoir et leur gouvernance en s'appuyant sur des croyances religieuses.

Dans un État théocratique, la loi civile et la loi religieuse se confondent. Il s'agit alors d'une société dans laquelle l'autorité politique présente un caractère divin. Le détenteur du pouvoir est soit l'incarnation d'un Dieu (Dalai-Lama), soit son descendant (Inca), soit encore son Ministre (Grand Prêtre chez les Hébreux).

Le baptême de Clovis à Reims, à la fin du V^e siècle, symbolisa la conversion du Roi des Francs à la Religion Chrétienne. Le sacre du Roi, scellant l'alliance avec l'Église catholique, assurait la légitimité du suzerain vis-à-vis d'un peuple profondément croyant. C'est ainsi qu'à la mort d'Henri III en 1589, Henri IV devint Roi. Malgré sa conversion à la Religion catholique, à la Basilique de St Denis en 1593, il annonça (qu') « Un Roi ne peut être Roi que s'il est sacré » ; il se fit donc sacrer à la cathédrale de Chartres l'année suivante.

Origine et genèse du protestantisme

Schismes de l'église primitive

Tout au long de son histoire, l'Église a été confrontée à ce qu'elle nommera plus tard des hérésies. Elle connut successivement la *Gnose* puis le *Marcionisme* en Crète et en Mésopotamie, le *Montanisme* en Asie Mineure et en Afrique, qui connut son apogée en 172, le *Manichéisme* qui disparut en 275 à la mort de son fondateur Manès, l'*Arianisme* qui conquiert les contrées germaniques à partir de 323, le *Donatisme* qui a disparu d'Afrique après les écrits de Saint Augustin, le *Pélagisme* autour des années 400, le *Nestorianisme* qui s'étendit vers l'Asie à partir de 420 et qui perdure aujourd'hui sous le nom d'Église Chaldéenne Uniate en particulier aux USA et qui a tissé des liens étroits avec l'Église Orthodoxe, enfin, les *Monophysites* dont les enseignements restèrent vivants après la création d'Églises séparées (Syrie, Égypte, Éthiopie). La plupart de ces hérésies se sont développées dans des régions qui furent islamisées et ont donc, par la suite, disparu. Par ailleurs, dans les premiers siècles, les remises en cause touchaient l'interprétation des textes et ne donnèrent pas lieu à des tentatives d'éradication, les premiers Chrétiens faisant tous l'objet de nombreuses persécutions.

Les choses évoluèrent lorsqu'en 312, l'Empereur Constantin se convertit au christianisme. La Religion Chrétienne acquit le statut de religion officielle, le pouvoir politique et le pouvoir religieux devenant indissociables ; c'est le *Césaropapisme*. En 325, le concile de Nicée fixa ce qui sera l'enseignement de l'Église, dogme encore en vigueur aujourd'hui. Vinrent ensuite la chute de l'Empire Romain et les invasions barbares. L'Église, dont l'autorité, la puissance et la richesse se renforcèrent considérablement, resta la seule structure solide et immuable, servant de refuge aux peuples démunis. Mais, en 1054, les chrétiens d'Orient et d'Occident se séparèrent en une Église Orthodoxe et une Église catholique Romaine ; c'est le schisme de Constantinople. La rupture fut consommée après la prise de cette ville par les croisés en 1204.

Contrairement à celles des tout premiers siècles, les hérésies qui apparurent au Moyen Âge remettaient en cause le fonctionnement même de l'Église : son faste, les mœurs corrompues d'une partie de la prêtrise, etc.

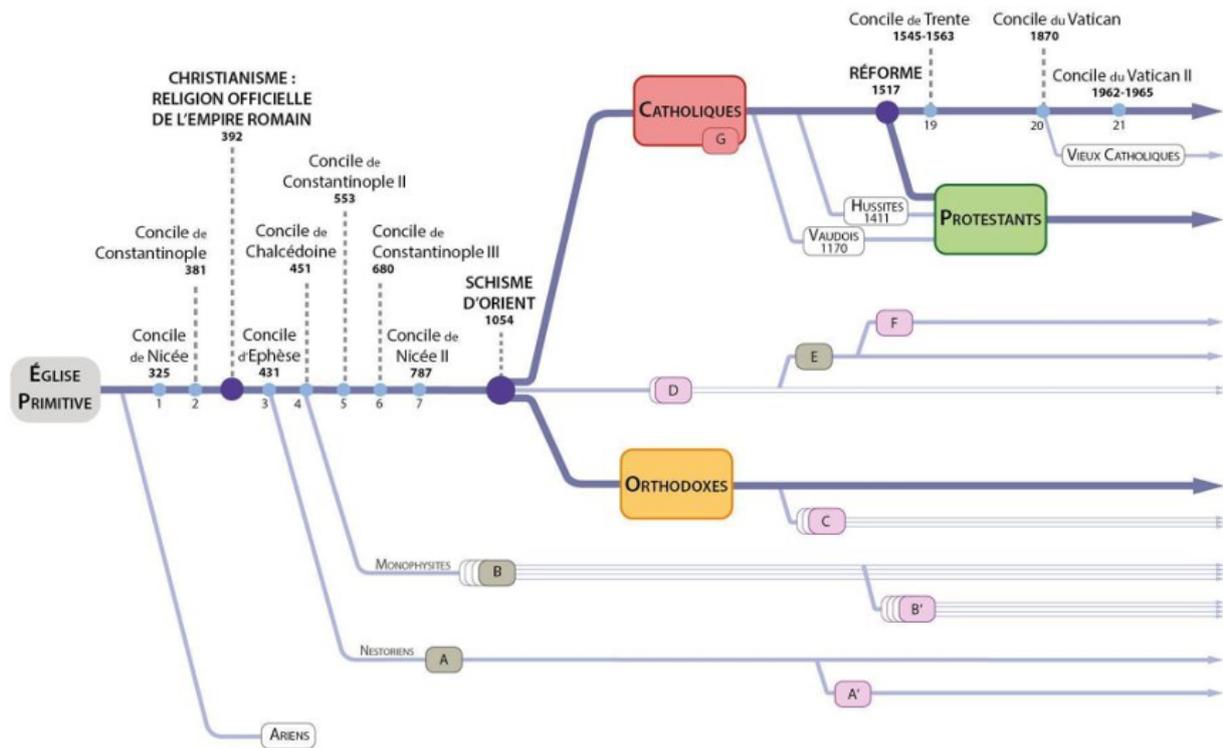


Figure 1 - Les filiations des confessions chrétiennes

Les hérésies du Moyen-âge

Au X^e siècle les *Bogomiles*¹ se répandirent en Bulgarie puis en Serbie et en Bosnie. Malgré une violente répression initiée par Rome et Constantinople, le *Bogomilisme* se maintint en Bosnie jusqu'à la conquête ottomane. En 1167, des *Bogomiles* auraient été présents au congrès cathare de St-Félix de Caraman². Il pourrait y avoir une filiation entre les *Bogomiles* et les Cathares qui se sont implantés au 12^e siècle dans le Sud-ouest de la France, du Périgord au Rhône, à l'est de la Garonne. Le Catharisme prônait un retour à l'esprit de l'Église primitive, pratiquait l'ascétisme, rejetait l'Église en tant qu'autorité constituée et ses sacrements et revendiquait un exercice personnel de la religion, avec accès direct aux textes sacrés.

L'Église Cathare privilégiait le travail manuel et la vie communautaire. Elle n'avait pas de clergé, mais des guides spirituels, les *Parfaits* qui ne devaient ni mentir, ni jurer, ni manger de la viande... Le phénomène fut cependant minoritaire, touchant 2 à 5% de la population. La réaction de L'Église fut brutale : croisade des Albigeois à partir de 1208, mise en place de l'inquisition en 1233, légitimation de la torture en 1252, obligation du port de la croix jaune, mise à sac de villes comme Béziers, Lavaur, Marmande, bûchers, appel à la délation, dépossession des terres des seigneurs locaux déclarés *fyardsits*, etc. mais également création d'ordres prêcheurs et mendiants, Dominicains et Franciscains, en 1215. La chute de Montségur et la mort sur le bûcher des 200 croyants réfugiés marquèrent la fin de la croisade en 1244. Le dernier Cathare, Guillaume Bélinaste fut brûlé en 1321 à Villerouge-Termenès dans les Corbières. La croisade aurait, selon certains historiens, provoqué la mort de 200.000 personnes.

Cependant, il semble que Bédarieux ne se situait pas dans la zone d'influence des prêcheurs cathares, contrairement au Minervois ou à la plaine littorale.

1 - Bogomile était un prêtre bulgare.

2 - Aujourd'hui Saint-Félix-Lauragais

Faut-il voir dans les Cathares les précurseurs du protestantisme ? Les historiens sont, sur ce point, divisés. Certes, le sud-ouest et le Midi de la France, terres cathares, furent aussi des terres protestantes, mais trois siècles séparent les deux phénomènes et les Rois de France, tout comme l'Église, ont tout mis en œuvre pour que l'épisode cathare tombe dans l'oubli. Cependant, les protestants présenteront les Cathares comme leurs lointains devanciers ; de même, les catholiques assimileront les protestants aux hérétiques Albigeois.

Plus évidente est la filiation entre *Vaudois* et protestants. Les *Vaudois* tirent leur origine de Pierre Valdo, riche marchand lyonnais qui vers 1170 consacra toute sa fortune aux pauvres, suscitant une forte adhésion de la population. Le mouvement qui se développa alors aurait pu évoluer en un ordre mendiant reconnu par l'Église, mais la prédication laïque et les critiques du fonctionnement de l'Église conduisirent à l'excommunication des premiers adeptes. Les *Vaudois* respectaient les écritures saintes, la foi étant donnée par Dieu ; la messe n'avait, à leurs yeux, aucun intérêt ; la pratique des indulgences était rejetée, le culte des Saints condamné. Le culte était pratiqué en langue populaire et tout croyant pouvait prêcher.

Les *Vaudois* ne reconnaissaient que deux sacrements : le Baptême et l'Eucharistie. Déclarés hérétiques lors du concile de Latran en 1215, ils furent poursuivis par l'inquisition et migrèrent au 13^e siècle vers la Savoie et les vallées italiennes du Piémont. A partir de 1470, après les ravages de la peste noire et de la guerre de cent ans, les seigneurs locaux, à la recherche de main d'œuvre, firent venir des *Vaudois* dans la vallée de Freissinières et dans le Lubéron, à Cabrière et Mérindol. Leurs idées se répandirent dans l'ouest du Languedoc ; rapidement, ils furent plusieurs milliers. Après une période faste, par suite de tensions économiques, ils furent à nouveau persécutés et victimes de massacres. En 1532, au synode de Chanforan, les représentants vaudois adhérèrent à la Réforme protestante.



Figure 2 - Synode de Chanforan en 1532

La filiation est toute aussi évidente entre les *Hussistes* et les protestants. Dès 1370, le prêtre Jan Hus prêchait en Bohême le retour à une église apostolique, spirituelle et pauvre. Il fut excommunié en 1411, puis condamné au bûcher en 1422, lors du concile de Constance, et exécuté. Ses idées se répandirent rapidement et la foi nouvelle se confondit avec le nationalisme tchèque. L'Église catholique organisa cinq croisades entre 1420 et 1433 qui se soldèrent par des échecs. Elle dut accepter de composer avec l'Église Nouvelle Hussite dirigée par des laïcs qui nommaient les prêtres et les rétribuaient. Cette Église disparut en 1620, date à laquelle l'Autriche envahit la Bohême. Jan Hus est considéré en République Tchèque comme un héros national. Les protestants voient en lui un des précurseurs de la Réforme.

Par la suite, au début de XVI^e siècle, le Pape Léon X autorisa la vente des indulgences par l'Église catholique romaine pour, entre autres, financer la construction de la Basilique Saint Pierre à Rome. L'achat des indulgences permettait d'obtenir une place au paradis.

1517-1536 - Luther et Calvin

L'Acte fondateur du protestantisme, est un texte du moine allemand Luther dénonçant ces indulgences le 31 octobre 1517. Il publia 95 thèses, ce qui lui valut d'être excommunié en 1521. Puis, en 1536, le français Calvin réfugié à Genève publia « L'Institution de la Religion Chrétienne ».



Figure 3 - Luther et Calvin

Les idées de la Réforme protestante relayées par le mouvement humaniste et la diffusion des écrits rendue possible par l'invention de l'imprimerie³, se répandirent très vite particulièrement en France.

Peu à peu, se constituèrent deux univers de foi et de références, l'un catholique, l'autre protestant, qui se partagèrent l'Europe. La Religion Réformée devint religion d'État en Suède en 1529, puis au Danemark en 1536. En 1555, en Allemagne, une Assemblée, la Diète, décida du principe « à tel Prince, telle Religion ». Deux tiers des princes du Saint Empire Romain Germanique choisirent le protestantisme, obligeant ainsi leurs sujets à épouser la religion du Prince.

En 1560, Jeanne d'Albret, mère du futur Henri IV, devenue Reine de Navarre du fait de l'inexistence de la loi salique dans son royaume, fit de la religion protestante la religion officielle.

3 - L'imprimerie fut inventée en 1440 par Gutenberg.

Le protestantisme tire son nom de la protestation⁴ des nobles du Saint-Empire romain germanique acquis à la Réforme lors de la réunion de la Diète de Spire en 1529, l'Empereur Charles Quint menaçant de condamner le Luthérianisme.

La Religion protestante, tend à retrouver, comme les hérésies précédentes, les enseignements de l'Église primitive dont les grands principes sont les suivants :

« Par la grâce seule » : la valeur d'une personne ne dépend que de l'amour de Dieu et non de son métier, de son statut social ou de ses qualités.

« Seule la foi compte » : la foi est une affaire personnelle et non une doctrine

« Par l'Écriture seule » : seule la Bible apporte les Enseignements. Les bulles, conciles... n'ont aucune valeur. La lecture de la Bible est une affaire personnelle qui se fait en famille.



Figure 4- Lecture de la Bible en famille

« Jésus Christ seul » : Il est le seul intermédiaire entre Dieu et l'Humanité ; nul besoin de Saints, de Pape, de prêtrise...

« A Dieu seul la Gloire » ; aucune entreprise humaine ne peut prétendre à un caractère absolu. Les notions de Liberté et de Pluralité sont mises en avant.

« L'Église doit se réformer sans cesse » : les dogmes sont bannis.

« Sacerdoce Universel » : chacun a une place égale dans l'Église, y compris les pasteurs.

Seuls deux sacrements sont reconnus : le Baptême et l'Eucharistie. Les protestants ne croient pas

4 - Au XVI^e siècle, le verbe protester signifiait affirmer.

à l'Immaculée Conception ; le culte de la Vierge est absent. La confession n'existe pas chez les protestants, pas davantage que la croyance en la canonisation, les indulgences, le culte des saints ou la notion d'élite chrétienne... Les images pieuses et les statues sont absentes des lieux de culte tout comme l'eau bénite. Le signe de croix est ignoré, considéré comme une superstition. Les protestants refusent le concept de transsubstantiation ⁵.

Par ailleurs, la vocation de l'Église est l'aide aux pauvres (*Diaconie*), d'où les nombreuses fondations d'origine protestante (Armée du Salut et Croix Rouge au XIX^e siècle, Cimade au XX^e...).

Enfin le protestantisme s'écarte des interdits de l'Église catholique en matière d'argent et d'affaires. Le rôle des protestants dans la révolution industrielle et économique fut décisif.

Le protestantisme dans le Midi

Origines du protestantisme régional

Pourquoi un tel engouement pour le protestantisme dans les régions occitanes au XVI^e siècle ?

Les occitans résistèrent à leur intégration dans le royaume de France, malgré l'édit d'unification de Villers-Cotterêts de 1539 de François 1^{er} qui instaura l'usage de la langue Française sur tout le territoire.

Une pression fiscale accrue provoqua un fort mécontentement, dans les régions du Languedoc et de la Guyenne, se traduisant par des révoltes populaires que l'autorité royale eut du mal à réprimer. En effet, en raison de l'éloignement de Paris, le gouvernement rencontrait des difficultés dans la surveillance des populations de ces régions. Inversement, le faible développement du protestantisme dans certaines régions du sud telles que l'Aude et l'Ariège serait peut-être liée à la mémoire collective des persécutions sanglantes du catharisme qui ont eu lieu jusqu'en 1321.

Au XVI^e siècle, les provinces méridionales adhérèrent massivement à la doctrine de Calvin. Dans le Languedoc, la Réforme progressa rapidement. De nombreuses paroisses se constituèrent, formant un croissant qui allait de la Rochelle à Grenoble.

Paroisses protestantes au XVI^e siècle

Le protestantisme a donc connu un grand engouement dans tout le Midi. La spécificité cévenole est que toutes les classes sociales se sont converties en même temps au protestantisme, y compris les paysans, jugés plus conservateurs. Dans les autres régions, ce furent d'abord les notables qui se convertirent, suivis par les classes populaires, avec quasiment une génération de retard.

Deux éléments facilitèrent la propagation des idées nouvelles, le livre imprimé et le commerce. Deux explications sont généralement admises.

D'une part, les convertis étaient agriculteurs, travailleurs de la laine, tisserands, cardeurs... Or, à cette époque, les idées nouvelles circulaient sur les routes, dans les foires, pour arriver jusque dans les villages. C'est donc par leur profession, liée à la laine, qu'ils côtoyèrent des négociants qui eux-mêmes, avaient adopté le protestantisme ; comme le dira plus tard l'écrivain Alain Chamson : « La laine suinte l'hérésie ». En effet, le commerce des draps entre Carcassonne et Lyon mit en contact des marchands qui étaient en relation avec leurs homologues de la ville de Genève, haut lieu du Calvinisme.

D'autre part, la vie, dans les régions méridionales, ne présentait pas un caractère collectif. Même s'il existait une certaine solidarité entre villageois ; la vie était si dure et si austère que chacun travaillait pour nourrir sa propre famille. Ce mode de vie, relativement individuel, prédestinait à

5 - La transsubstantiation est un phénomène surnaturel, désignant pour les catholiques la transformation du pain et du vin en corps et sang du Christ, lors de l'Eucharistie, par l'opération du Saint Esprit.

embrasser la foi protestante, qui part d'une démarche personnelle et qui consiste avant tout en un rapport intime entre le croyant et Dieu.

Lors de la Réforme protestante au XVI^e siècle, les Cévennes n'ont pas accueilli de populations protestantes venant de pays extérieurs ; ce sont ses habitants qui se sont convertis en masse.

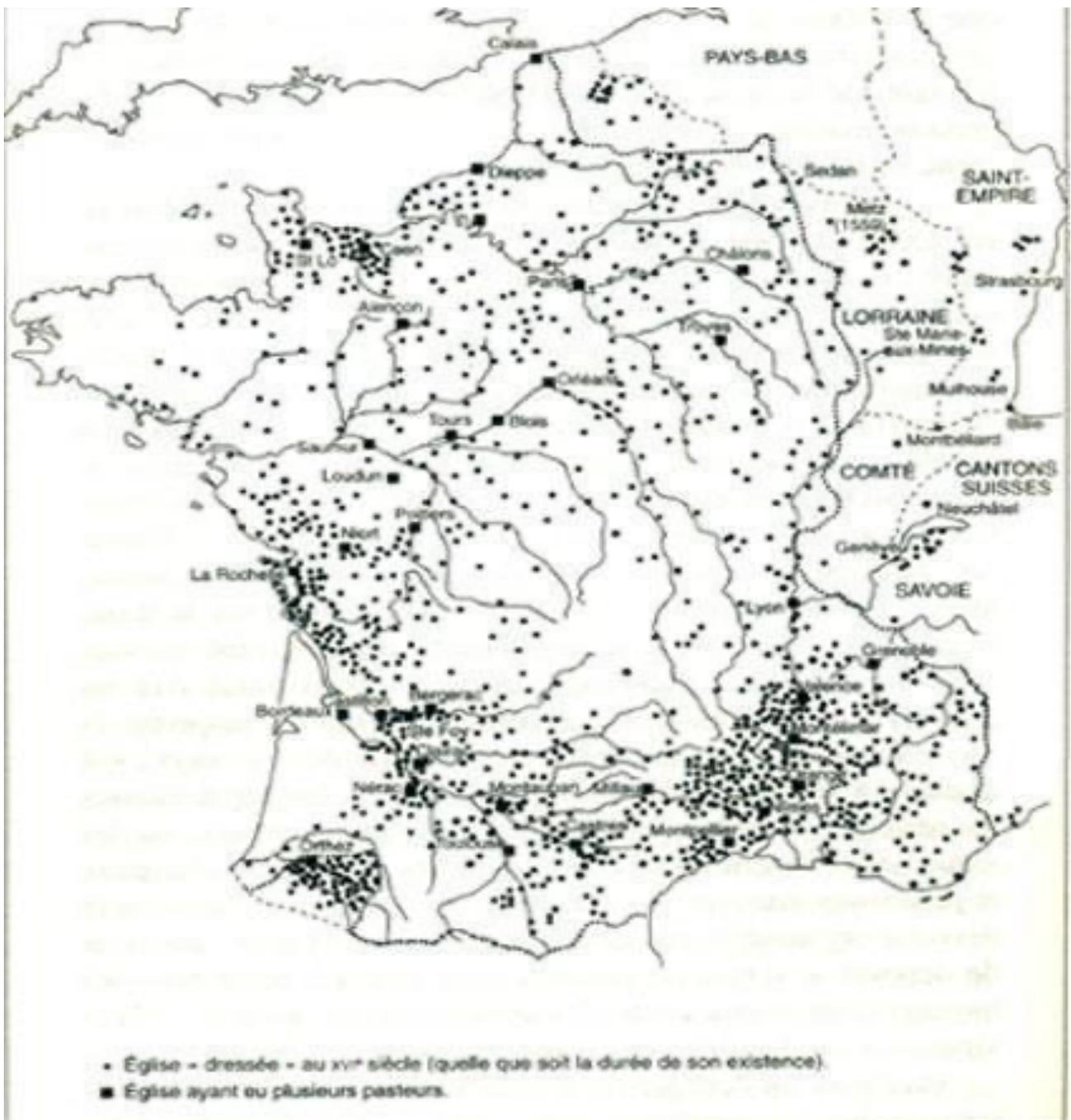


Figure 5 - Paroisses protestantes au XV^e siècle

Par la suite, dans la région, au XVII^e siècle, on compte jusqu'à 70% de protestants à Bédarieux, Faugères, Graissessac, etc., alors que quelques îlots étaient restés catholiques comme Lodève, le Pujol ou Roujan. En 1643, il y aurait eu, à Montpellier de 1000 à 1200 protestants. Dans certaines régions cévenoles, on comptait même jusqu'à 95% de protestants, comme par exemple, dans la haute vallée de l'Hérault, la Vallée Longue. En 1821, les protestants représentaient encore 5% des 324.125 habitants de l'Hérault, soit 16.200 personnes. Plus tard, à la fin du XIX^e siècle à Saint-Jean du Gard, il y eut jusqu'à 90% de protestants.

En France, durant la Renaissance et le règne de François I^{er} de 1515 à 1547, Marguerite

d'Angoulême-Valois, sa sœur, épousa en secondes noces, le Roi Henri d'Albret de Navarre. Leur fille, Jeanne d'Albret mère du futur Henri IV, était une humaniste et une lettrée. Elle côtoya les protestants béarnais qu'elle protégeât vigoureusement de la répression. Dès lors, bien que restant une fervente catholique, elle eut pour ambition de transformer et de réformer l'Église qu'elle jugeait inadaptée et rétrograde.

En Languedoc, vers les années 1530, le nombre des adeptes de la Religion protestante augmenta rapidement, malgré les représailles exercées par l'autorité royale.

En 1552, plusieurs calvinistes furent brûlés à Toulouse et à Nîmes. A partir de cette époque, le nombre des partisans de la Religion protestante ne cessa d'augmenter à Bédarieux et, en 1562 la majorité de la population de la ville était acquise au protestantisme. Ce fut également le cas à Villemagne, Lunas et Graissessac, alors que le Pujol, Boussagues et Lodève restèrent catholiques.

Le développement de la Réforme, dans la région de l'Orb était dû en partie à l'influence et au prosélytisme du Seigneur de Faugères et de Lunas. Les maisons de Faugères et celle du Pujol s'étaient, au cours des siècles, affrontées à plusieurs reprises. Les haines religieuses allaient raviver cette animosité.

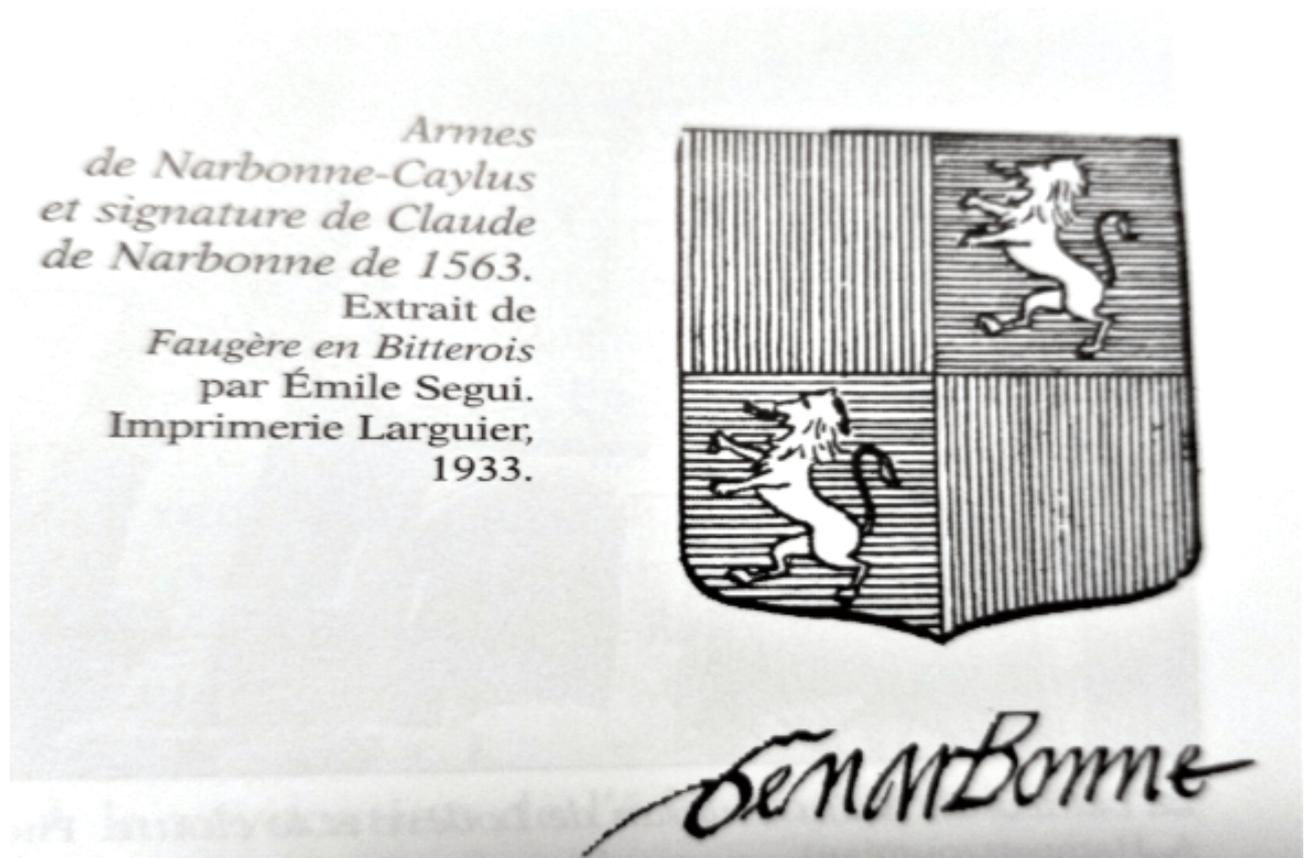


Figure 6 - Armes et signature de Claude de Narbonne

Claude de Narbonne-Caylus, baron de Faugères étant devenu le chef incontesté des protestants du Biterrois et du Lodévois ; Thézan, baron du Pujol devint le chef des catholiques. L'Autorité Royale prit clairement position en faveur de l'Église catholique ; les guerres de religion menaçaient...

En 1559, le premier synode national des Églises Réformées de France eut lieu clandestinement à Paris. Le 15 février, Henri II, marié à Catherine de Médicis, promulgua l'Édit d'Ecouen qui stipulait que « Tenir assemblée est considéré comme crime » de droit commun avec comme sentence la peine de mort. En juin de la même année, Henri II mourut accidentellement lors d'un tournoi et Charles IX lui succéda.

Malgré cet interdit, à Bédarieux, vers 1560, cohabitaient catholiques et protestants. Le culte réformé était célébré dans la maison commune. Ce privilège traduisait l'influence et la prépondérance du parti protestant à l'intérieur de la cité. Le prince de Condé, Louis I^{er} de Bourbon, Duc d'Enghien, chef des protestants, favorisa la rébellion armée. Le seigneur de Faugères, attiré par l'appât d'un riche butin, marcha sur Villemagne. En route, les protestants de Bédarieux vinrent grossir sa troupe. L'abbaye de Villemagne fut pillée, et les archives brûlées.

1562 – Les guerres de religion

En 1562, l'Édit de St Germain obligea les protestants à se rassembler publiquement à l'extérieur des villes closes pour célébrer leur culte. En mars, les troupes du Duc de Guise, lors d'un rassemblement de protestants à Wassy, bourg de la principauté de Joinville, considéré comme illégal, massacrèrent une cinquantaine de protestants et firent environ cent cinquante blessés. C'est à la suite de ce massacre, que la première guerre de religion éclata.



Figure 7 - Massacre de Wassy en mars 1562

Bédarieux prit part à la lutte armée en luttant ouvertement contre la Ligue catholique ; la ville allait être livrée aux pillages successifs des deux parties en guerre.

Le 3 mai 1562, Béziers et les villages avoisinants furent attaqués par les protestants. Le chef protestant en Languedoc, Jacques de Crussol, fut battu par Joyeuse devant Pézenas. Ce dernier obligea Bédarieux à ouvrir ses portes au capitaine des catholiques, le Baron du Poujol, qui installa dans la ville l'abbé de Villemagne et une garnison de cent soldats.

C'est alors que la peste fit son apparition. Elle fit de très nombreuses victimes qui, le soir, étaient enlevées, pour être jetées dans une fosse commune, à l'extérieur de la ville, au-delà de la porte du Pourtalet. Face à cette terrible épidémie, les catholiques de Bédarieux décidèrent en 1563 d'un pèlerinage à Notre Dame de Lagamas près de Gignac ; le voyage durait 3 jours. Profitant de l'absence d'un grand nombre de défenseurs partis en pèlerinage, les protestants pénétrèrent dans Bédarieux par une bouche d'égout dont on avait négligé de fermer la grille et massacrèrent la petite

garnison que le Baron du Poujol avait installée. Jean François Coste, cellérier⁶ de l'abbaye de Villemagne fut mortellement blessé en voulant défendre la citadelle. Celle-ci fut prise, l'église endommagée et la ville pillée. De retour, les pèlerins ne purent que constater que « le loup était installé dans la bergerie ».

Les habitants de confession catholique ne pourront plus célébrer leurs offices dans l'enceinte de la ville pendant 37 ans, jusqu'en 1597. Ils les célébraient en cachette dans des maisons particulières ou en sortant de la ville pour aller dans l'église d'une communauté proche, par exemple à Lodève, ville exclusivement catholique. Les catholiques se plaignaient que les dimanches et à l'heure du prêche du soir ou du matin, l'on fermât les portes de la ville.

Les armées belligérantes s'organisèrent avec l'aide de pays étrangers : pour les catholiques, le Roi d'Espagne, le Duc de Toscane et le Pape, pour les protestants, Élisabeth d'Angleterre et le Prince d'Orange d'Allemagne. La Paix d'Amboise, ou Édit d'Amboise, fut signée sous Charles IX le 19 mars 1563 par Louis de Condé, chef des protestants, et Anne de Montmorency, chef de l'armée catholique. Elle confirma la liberté de conscience accordée par l'édit de Saint-Germain de janvier 1562 et accorda l'amnistie aux Calvinistes, mais restreint l'exercice du culte protestant en dehors des villes et sur les terres de certains seigneurs. Cette loi ne donna satisfaction à personne et fut mal appliquée. Charles IX interdit le culte réformé dans les villes, alors que les protestants étaient majoritaires dans de nombreuses places importantes et majoritaires, également, dans plusieurs provinces.

Bédarieux devait rester aux mains des protestants jusqu'à la fin des guerres civiles. Durant vingt ans, à l'abri de ses remparts, protégée par Claude de Narbonne, puis par son fils le baron Jean, fort en crédit auprès du Gouverneur de la province, la population bédaricienne put jouir l'une relative tranquillité, se contentant de fournir des recrues et d'héberger des gens de guerre. A Millau, la réforme s'était fortement implantée avant 1560 ; la population, aux trois quarts de confession protestante, en fit une place forte huguenote, les protestants interdisant même le culte catholique jusqu'en 1601. Un vieux registre de l'Église Réformée de Saint-Gervais, déposé aux archives nationales, nous apprend qu'en 1563, un ministre de Bédarieux nommé Varandal, vint célébrer des mariages et des baptêmes à Saint-Gervais.

En 1564, à l'occasion du passage de Charles IX dans la province, les Consuls de Bédarieux, assistés des anciens et des surveillants de la Religion Prétendue Réformée (RPR) adressèrent une requête au Roi pour le prier « de les maintenir dans l'exercice de leur religion, ce qu'ils faisaient depuis quatre ans », ce qui prouve que les protestants avaient en cette ville une influence prépondérante. Cependant, Bédarieux avait dû se soumettre à l'autorité Royale, donc catholique. Début 1565, par suite d'un hiver rigoureux créant de la misère, les troubles recommencèrent et la guerre éclata de nouveau, en particulier à Faugères. Le Baron de Faugères avec l'aide de 800 hommes venus des Cévennes et du Rouergue s'empara de Bédarieux. D'après la tradition, trois prêtres furent brûlés par des protestants non loin de *Palagret* ; par la suite, ce lieu pris le nom de *Crémo-Capellos*.

Le 30 septembre 1567, jour de la Saint Michel, les protestants massacrèrent des Notables catholiques à Nîmes, jour qui resta connu sous le nom de *Michelade*.

Au cours de la troisième guerre de religion, après la défaite de Jarnac, le prince de Condé fut assassiné. Henri de Navarre, futur Henri IV, lui succéda à la tête de l'armée protestante. En juin 1570, celle-ci remporta la bataille d'Arnay-Le-Duc. La Paix de St Germain-en-Laye fut alors signée, donnant aux protestants la liberté de pratiquer librement leur culte et d'accéder aux fonctions publiques.

6 - Le cellérier était un moine chargé des biens temporels d'une abbaye.

1572 - Le « Massacre de la Saint Barthélemy »

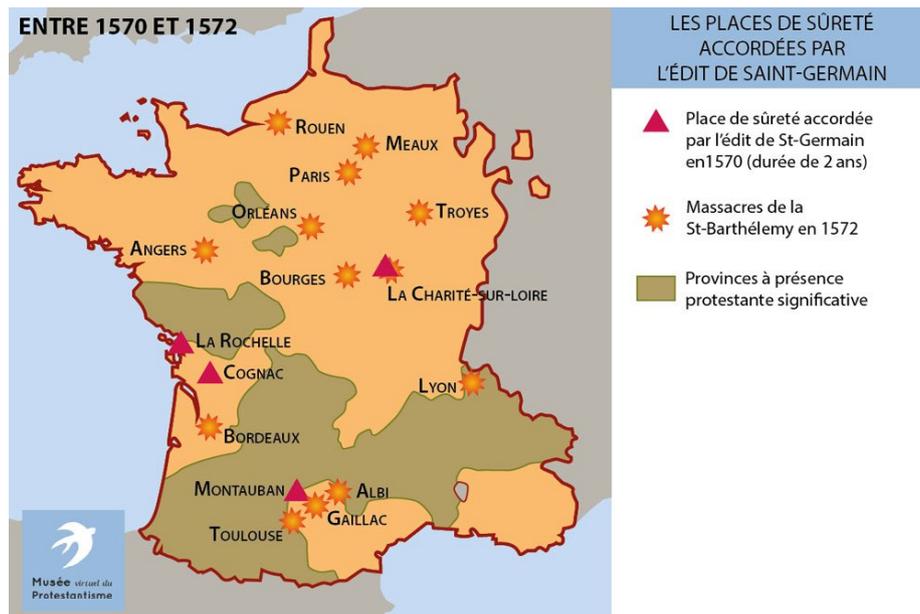


Figure 8 - Places de sûreté et localisation des massacres de la St-Barthélemy

Le 18 août 1572 eut lieu le mariage d'Henri de Navarre, futur Henri IV, avec Marguerite de Valois, fille de Catherine de Médicis et sœur de Charles IX. Le 22 Août, à la demande de Catherine de Médicis, une tentative d'assassinat fut perpétrée contre l'Amiral De Coligny, chef des protestants. Le roi Charles IX, après bien des hésitations, déclara que tous les protestants devaient être tués afin que « nul ne subsiste pour lui adresser des reproches ».

C'est durant la nuit du 23 au 24 août 1572 que l'amiral de Coligny fut assassiné. Il fut l'un des premiers protestants tués lors du « Massacre de la Saint-Barthélemy ». En raison du caractère inattendu et déroutant de ce tragique événement, la responsabilité collective du Roi, de ses conseillers, de sa mère et de son frère Henri, le duc d'Anjou, paraît probable. Le Pape approuva la mise à mort de Coligny. Les violences durèrent 5 jours, les massacres gagnèrent la province, et firent 3.000 morts à Paris et entre 20 à 30.000 morts en France. Cependant, la ville de Bédarieux ne fut guère concernée.



Figure 9 - Assassinat de Coligny, mutilé et défenestré



Figure 10 - Massacres de la St Barthélemy

A la fin de 1572, les hostilités reprirent et le Gouverneur Damville leva une armée pour essayer de rétablir l'autorité du Roi, si compromise dans le Languedoc. Au mois de juillet 1573, le Baron de Faugères, ayant repris les armes, fit la plus fructueuse de ses expéditions : il se dirigea vers Lodève, accompagné de troupes venues de Lacaune, de Gabian et de Bédarieux⁷. Il pénétra dans Lodève par un égout dont il avait fait scier la grille et livra la ville au pillage. L'évêque ne dut son salut qu'à une fuite précipitée ; l'église fut saccagée ; le corps de Saint-Fulcrand fut déterré, décapité et traîné par des cordes dans les rues de la Ville puis vendu.

En 1575, Charles IX mourut de tuberculose et Henri III, quatrième enfant de Catherine de Médicis, lui succéda. Un an plus tard, Claude de Narbonne, Baron de Faugères, intenta un procès au chapitre de l'Église St-Nazaire de Béziers au sujet du leude⁸ de Bédarieux : ce Baron possédait à cette époque une autorité absolue, ayant même usurpé les droits féodaux existant sur la ville. Avant même que la sentence fut appliquée, les catholiques prirent le château de Faugères, peut-être aidés par la trahison de Béatrice de Faugères, la mère du baron, restée catholique. Claude de Narbonne fut assassiné, dans son lit, en son château de Lunas. Ses agresseurs lui tranchèrent la tête, qui fut promenée dans les rues de Lodève comme celle de Saint-Fulcrand en 1573.

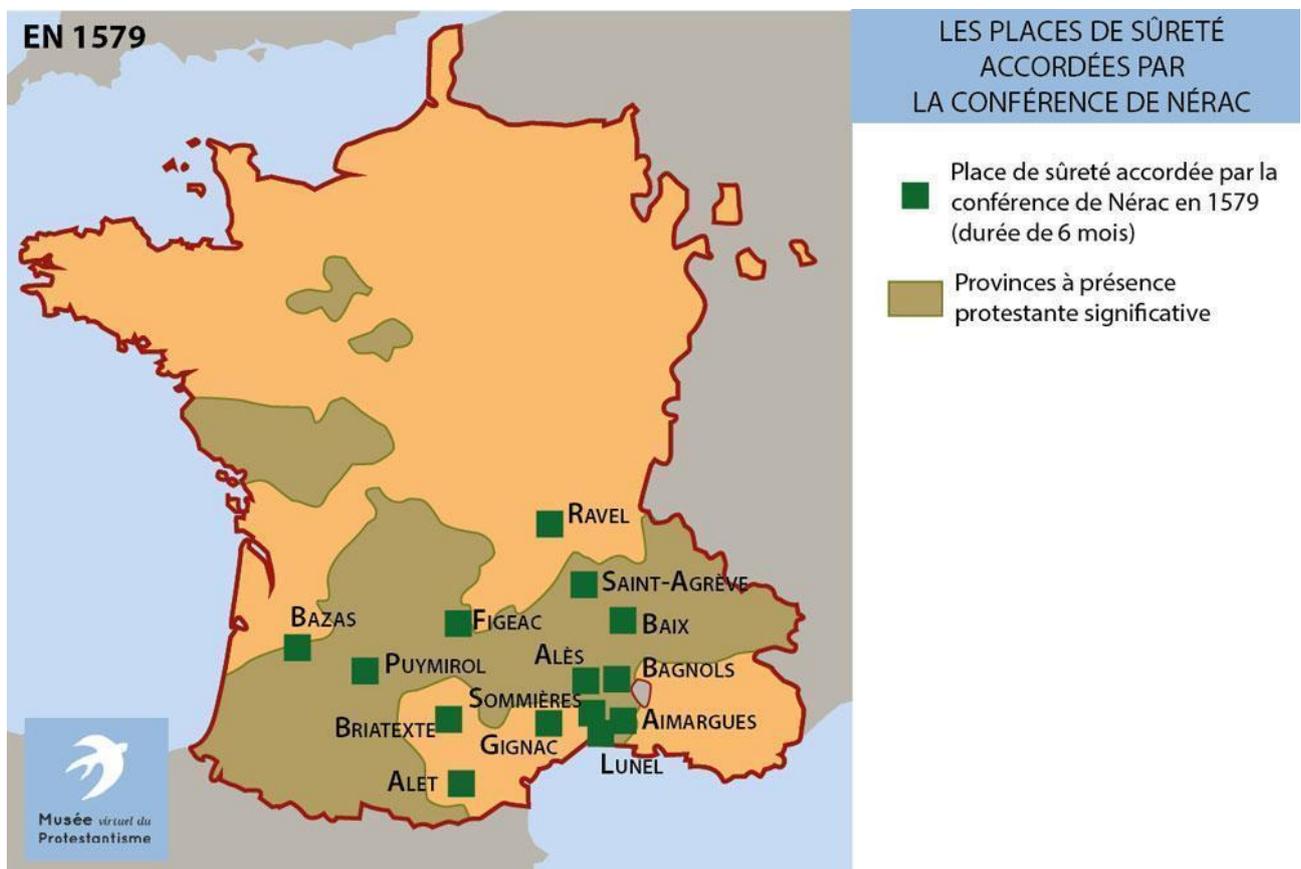


Figure 11 - Places de sûreté en 1579

En 1579, son fils, Jean de Narbonne s'empara de Cabrières, Gabian et de Caussiniojols. En 1580, après une paix de quelques mois, le duc de Montmorency tenta d'enlever Villemagne qui était une des villes fortes des protestants. Parti de Béziers à la tête de cinq à six mille hommes et de plusieurs canons, il vint investir le bourg. Chatillon, chef des protestants, ayant été prévenu, accourut avec 450 chevaux et 5000 fantassins. Il arriva au moment où les catholiques allaient donner l'assaut. La journée se passa en escarmouches dans la vallée de la Mare et pendant la nuit, Montmorency se retira sans menacer Bédarieux qui d'ailleurs s'était préparé à la résistance.

7 - Mémoires de Jacques Gaches sur les guerres de religion de Charles Pradel.

8 - Le leude était un droit de péage levé en Languedoc.

En 1585, Jean de Narbonne reprit Lunas que les catholiques tenaient depuis la mort de son père.

En 1586, un dénombrement des villes et places fortes cite Bédarieux parmi les 95 villes ou places fortes tenues par les protestants en Bas Languedoc.

En 1588, Le duc de Guise, chef des catholiques, qui s'était fait proclamer Roi de Paris obligea Henri III à fuir la capitale pour se réfugier à Blois. Le Roi fit assassiner le Duc de Guise et procéda à l'arrestation des chefs de la Ligue ultra-catholique.

En 1589, alors que les armées d'Henri III et d'Henri de Navarre étaient aux portes de Paris, Jacques Clément, un Dominicain exalté, assassina Henri III, le dernier Valois, qui, en mourant, désigna Henri de Navarre, premier Bourbon, comme son successeur.

Malgré la résistance des ligueurs ultra-catholiques, Henry de Navarre monta sur le trône de France. Il dut pour cela abjurer le protestantisme en la basilique de Saint Denis. La citation « Paris vaut bien une messe » lui est, depuis, faussement attribuée. Cette conversion au catholicisme entraîna le ralliement des Parisiens à sa cause, et les États généraux se conclurent le 8 août sans que soit élu l'un de ses rivaux.

Un arrêt du conseil de juillet 1597 au siège de Béziers, ordonna que l'exercice de la religion catholique soit rétabli à Bédarieux, et en août un colloque se tint dans la ville.



Figure 12- Mouvements des armées royales et ligueuses entre 1589 et 1597

1598 - L'Édit de Nantes



Figure 13 - Signature de l'Édit de Nantes par Henri IV



Figure 14 - L'Édit de Nantes

En 1598, l'Édit de Nantes, inspiré par la paix d'Augsbourg de 1555, stipulait la coexistence à égalité des deux religions : liberté de conscience et une large liberté de culte aux Huguenots. Les protestants pouvaient ouvrir des écoles dans les villes où leur culte était autorisé et leurs enfants pouvaient être admis librement dans tous les établissements scolaires. Leur organisation religieuse était reconnue et leurs ministres étaient rétribués par l'État. Admis à toutes les charges publiques, ils

se voyaient accorder une centaine de place de sûreté pour huit ans, entièrement sous contrôle protestant comme La Rochelle, Montauban, Uzès... Henri IV exigea que cet Édît soit scellé de cire verte, le rendant irrévocable, et strictement appliqué.

Après l'assassinat d'Henri IV par Ravailiac en 1610, Louis XIII devint roi à l'âge de 13 ans, la régence étant assurée par Marie De Médicis jusqu'en 1614. En 1611, on dénombrait 756 églises protestantes, dont 116 dans le Bas-Languedoc et 96 dans le Haut Languedoc.

A partir de 1620, Louis XIII décida de faire campagne dans le Sud de la France pour neutraliser les zones à fortes proportions protestantes. La peur régnait parmi la population des petites cités languedociennes se trouvant à proximité des affrontements entre armée royale et armée protestante.

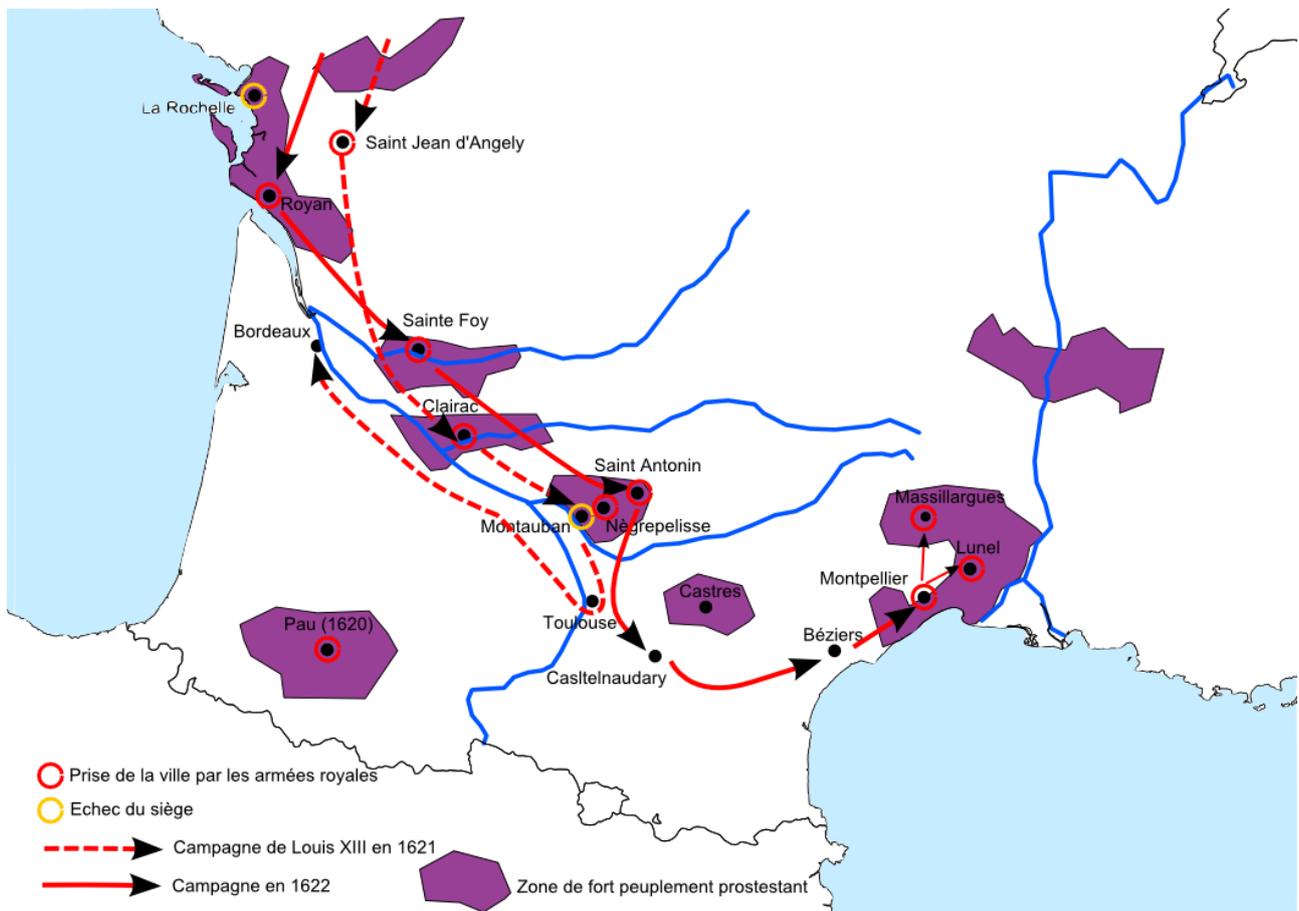


Figure 15 - Campagnes de Louis XIII en 1621 et 1622

A l'appel du Duc de Rohan, les protestants du Midi, se soulevèrent contre le Roi. Les réformés supérieurs en nombre et en armes, sous la protection du baron de Faugères, exercèrent leur pouvoir sur la communauté de Bédarieux de manière incontestable jusqu'en 1622, célébrant leur culte dans la maison commune. Bédarieux était alors considérée comme une place protestante faisant partie des villes rebelles. Cependant, le duc de Montmorency, gouverneur de la province, emporta Lunas et Graissessac. Il fit ensuite le siège de Faugères et canonna la place durant huit jours. Bien que repoussé après un sanglant assaut, il obtint la reddition des 400 hommes de la garnison qui quittèrent le bourg avec armes et bagages. Ce fut la fin de la place forte de Faugères dont les remparts furent détruits.

Le Duc de Montmorency, ne se sentant pas assez fort pour attaquer Bédarieux, attendit l'armée royale. Celle-ci se rassembla à Béziers et Louis XIII détacha vers l'arrière-pays un important corps de troupe, sous le commandement du maréchal de Praslin. Bédarieux se prépara à résister vaillamment. Sans perdre de temps, le 21 juillet 1622, le Maréchal de Praslin mit ses pièces en batterie ; c'était la première fois que Bédarieux entendait le canon ! Après un vigoureux bombardement, les troupes royales s'élancèrent sur la première ligne de défense qui protégeait les

fossés. « La contrescarpe eût été emportée, dit un chroniqueur du temps, si la mort d'un de leurs plus hardis capitaines, Chapelle, tué d'une balle, n'avait soudain paralysé les assaillants ».

La vigueur de l'attaque n'en avait pas moins impressionné les défenseurs de Bédarieux. Comprenant l'inutilité de la résistance, ils ne s'obstinèrent pas. Comme leurs coreligionnaires de Faugères, ils prirent le parti de sortir de la ville, à la faveur de la nuit, et de gagner les bois. Mal leur en prit, le mouvement fut éventé et Praslin leur donna la chasse. Une centaine de fugitifs furent tués et une cinquantaine, pris. Les bourgeois de Bédarieux, privés d'hommes en armes, ne pouvaient que capituler. Ils craignirent le pillage, l'incendie, le meurtre, le viol, à l'image du traitement infligé à la ville de Nègrepelisse, près de Montauban, quelques jours plus tôt. Après bien des prières et des supplications, la ville obtint un traitement plus doux. Moyennant le versement d'une indemnité, conséquente, de 36.000 livres⁹, le Maréchal garantit la vie sauve et la conservation des biens des Bédariciens. Cependant, le crime de rébellion exigeait un exemple. On n'eût garde de l'oublier. L'acte de capitulation stipulait que dix des principaux notables de la ville seraient pendus. Il a été avancé le chiffre de 12 ! Les archives de ces années tragiques ont disparu et nous ne connaissons pas les noms de ces malheureux Bédariciens victimes expiatoires, dont les corps se balancèrent au gibet de leur cité.

Où était Monsieur de Faugères ? Hélas ! Depuis que le canon de Montmorency avait eu raison de ses châteaux, il ne pouvait qu'assister, de loin, impuissant, à la ruine le Bédarieux. Où était Monsieur du Poujol, son implacable adversaire ? Officier dans l'armée de Praslin, c'est lui qui fut chargé de lever les 36.000 livres promises.

Après l'incendie de la maison commune, le pic des démolisseurs jeta bas les murailles, le château fut rasé et les fossés comblés. À la suite de ces événements, la majorité protestante du lieu perdit sa prépondérance politique et ses libertés religieuses. Une ordonnance d'Octobre 1623 décida que dorénavant, tous les Consuls de la ville devaient être catholiques. Le rôle militaire de Bédarieux avait pris fin. Plus tard, lors des dernières prises d'armes de Rohan, en 1629, la ville ne bougea pas ... et pour cause.

Six ans plus tard, le gouvernement du Languedoc interdit l'exercice public du culte aux membres de la R. P. R. (Religion Prétendue Réformée : dénomination officielle des protestants) sous peine de dix milles livres d'amende. Le Parlement de Toulouse confirma cet arrêt le premier février 1624. Dans les années qui suivirent, les diverses autorités de la province, renouvelèrent cette interdiction, mais les protestants continuèrent à se rassembler dans des maisons particulières.

Peu à peu ils revinrent au culte public. Après la mort de Louis XIII, ils firent élever un temple. Quelques-uns d'entre eux, malgré les défenses royales, accédèrent au consulat. C'est qu'ils constituaient toujours la majorité de la population ! Ils ne furent exclus définitivement qu'en 1657, par arrêt du conseil d'État.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette époque si agitée ? Le souvenir s'en est totalement perdu. Il existe toujours le Quartier du Château, le mur qui surplombe le Vèbre et l'Orb, vestige de l'ancien rempart, mais le visiteur a bien du mal à découvrir dans les vieux quartiers de la ville quelques vestiges de cette période, de-ci, de-là une maison à encorbellements, une porte du XVI^e siècle, la tourelle saillante d'un escalier, peu de choses vraiment. Rares sont les cités méridionales qui on fait aussi nettement table rase du passé.

9 - Environ 1.800.000 Euros d'après le « Convertisseur de monnaie d'ancien régime »
(<https://convertisseur-monnaie-ancienne.fr/?Y=1620&E=0&L=1&S=0&D=0>).

1624 - La répression exercée par Louis XIII

En 1624, Louis XIII et son ministre Richelieu prennent la décision de ruiner le puissant parti protestant et de briser ses places fortes ; les villes importantes et bien gardées sont assiégées une à une par les armées royales et tombent malgré leur vaillante résistance. Les guerres de Religion se rallument ; elles dureront quatre années.



Figure 16 - Siège de La Rochelle en 1627-1628

En octobre 1628, après un an de siège, et la construction d'une digue interdisant aux navires anglais d'accéder au port, la ville de La Rochelle est prise par le Cardinal de Richelieu. Sur les 28.000 habitants, 5.500 seulement survivront.

En 1629, la révolte protestante dans le Languedoc fut à son tour matée. Et après la capitulation de villes de Nîmes, Uzès, Castres, Millau, Montauban, Privas... la Paix D'Alès est signée. Elle consacre la perte du statut de places fortes de ces bastions protestants, mais elle maintint leur statut religieux.

Les réformés de Bédarieux, exclus de la gestion de la communauté, privés de la liberté d'exercer leur religion, revendiquèrent avec force le rétablissement du Culte Réformé dans la ville. Ils furent assignés devant les Commissaires Royaux Miro et Le Camus en septembre 1633. Ces derniers rendirent, le 12 novembre suivant, une ordonnance portant défense de faire « aucun exercice public de ladite Religion et à tous ministres, d'y prêcher jusqu'à ce qu'autrement ait esté ordonné à peine de punition corporelle et de cinq cents livres d'amande. » (sic).

La minorité catholique bédaricienne détint, dès lors, le pouvoir politique et la gestion des finances de la communauté. Elle ne parvint cependant pas, semble-t-il, à faire appliquer avec beaucoup de rigueur les règlements pris à l'encontre des Réformés. Pendant une vingtaine d'années après 1622, les Réformés résistèrent et célébrèrent leur culte clandestinement, bravant les nombreuses ordonnances rendues par l'Intendant du Languedoc ou les Commissaires Royaux. Leur fermeté, mais également leur position dans la cité, tant au plan politique qu'au plan financier et ce malgré la lourde indemnité payée vingt ans plus tôt, permirent le rétablissement implicite du culte réformé dans la ville. La preuve tangible est bien celle de l'édification du temple en 1643, peu après la mort de Louis XIII, durant la régence d'Anne d'Autriche, alors même que nombreux interdits pesaient sur eux. Cependant la répression vis-à-vis des protestants ne cessa de s'accroître. A partir

du premier janvier 1629, il fut interdit aux protestants de convoquer une assemblée à Bédarieux. La même année, ils encouraient une amende de 10.000 livres pour exercice public de leur religion. En 1630, il leur était fait interdiction de pratiquer publiquement leur religion sous peine de sanctions financières, puis à partir de 1633, sous peines de sanctions corporelles.

L'hérésie devait être chassée du Royaume et tous les moyens étaient bons pour forcer les religionnaires à se convertir. Et de fait, le nombre des lieux de culte diminua. Les offices, les professions aussi diverses que celles de médecins, sage-femmes, apothicaires, avocats, notaires, horlogers, orfèvres, architectes et de nombreuses autres professions furent interdites aux personnes professant la Religion Prétendue Réformée.

Dans le même temps, une Caisse des Conversions fut créée pour acheter la conversion de huguenots qui, moyennant une pension, abjurent leur foi. Cependant, au moment de signer l'acte d'abjuration, le déposant, très souvent lettré, invoquaient de multiples raisons l'empêchant de parapher le document (état de faiblesse, maladie), alors même que la signature de la même personne figure au bas d'un acte notarié antérieur ou postérieur à la conversion !

L'année 1652 voit le rétablissement officiel du culte réformé à Bédarieux. En effet, la Décision Royale du 21 mai 1652, à contre-courant des ordonnances précédentes, précisait qu'il convenait de donner aucun trouble ni empêchement aux habitants de la ville faisant profession de la R.P.R à l'exercice et possession du temple... à charge pour eux de vivre suivant les édits.

En revanche, le principe de la non-mixité des charges consulaires de Bédarieux fut maintenu par arrêt du Conseil privé du Roi du 27 mars 1657. Mais les Religionnaires étaient déchargés des contributions visant à assurer les gages du maître d'école catholique et l'entretien de la maison presbytérale dans la mesure où les réformés pouvaient entretenir leur propre maître d'école et leur ministre. Enfin, ces deux derniers étaient exemptés du paiement de la Taille¹⁰ et de l'obligation de loger les gens de guerre. De même, le temple et le cimetière échappa à la Taille.

Les Décisions Royales et les arrêts des Commissaires Royaux faisaient alterner les avancées et les reculs. Ainsi, en 1661, le culte fut à nouveau officiellement rétabli à Bédarieux, par Ordonnance des Commissaires Royaux du Languedoc, en application de l'Édit de Nantes. A l'opposé, un Arrêt du Conseil d'État du 26 février 1663 fit interdiction aux protestants de chanter les psaumes à haute voix.

En 1671, une assemblée des habitants de Bédarieux décida de la création d'un hôpital ouvert à tous, financé à parts égales par les catholiques et les protestants, alors largement majoritaires.

Enfin, le 30 juillet 1685, la destruction du temple et de ce qui restait des murailles fut ordonnée. Ainsi, à Bédarieux, les deux communautés se tolérèrent dans un contexte fluctuant au gré des décisions de justice.

1685 - La révocation de l'Édit de Nantes

Louis XIV (1643-1715) promulgua, en octobre 1685, l'Édit de Fontainebleau qui révoquait l'Édit de Nantes au nom du principe « Une Foi, une Loi, un Roi ». Pour les protestants, le monde s'écroula, leur culte fut tout simplement interdit. Les temples furent rasés, les livres confisqués, les pasteurs réduits à l'exil ou à la clandestinité. Ces derniers furent contraints à errer, de caverne en caverne, de maison en maison lorsqu'ils le pouvaient, perpétuellement sur le qui-vive, à la merci des délateurs et des troupes royales appâtées par les primes. Les protestants eurent l'obligation d'abjurer leur religion.

10 - La taille était un impôt royal calculé en Languedoc sur la valeur des biens immobiliers.



Figure 17 - Édit de Fontainebleau révoquant l'Édit de Nantes

L'intendant du Poitou parvint à convaincre Louvois du principe des dragonnades : il s'agissait de loger par la force des soldats dans les maisons protestantes. Ordre était donné aux dragons de « vivre à discrétion » et d'obtenir par toutes sortes de sévices infligés à leurs hôtes leur conversion au catholicisme. Les résultats furent tels que Louvois décida d'étendre cette politique répressive à l'ensemble du royaume ; en quelques mois, les missionnaires bottés obtinrent plus de 38.000 conversions forcées. C'est dans le Languedoc et le Béarn que les dragonnades furent les plus cruelles.



Figure 18 - Le « dragon missionnaire » : « Qui peut me résister est bien fort ».

A partir du premier octobre 1685, le curé de Bédarieux, avec l'aide de l'Évêque de Béziers, enregistra l'abjuration des protestants par acte établi le 18 octobre avec mention des nouveaux convertis. 1030 d'entre eux abjurèrent. Certains prétextèrent une impossibilité de signer l'acte.

« Après la révocation, des dizaines de milliers de *huguenots* ont fui la France et trouvé refuge dans l'Europe protestante : suisse, germanique, hollandaise, scandinave, britannique ; certains ont même gagné les lointaines colonies nord-américaines ou sud-africaines. Venus des grandes villes comme des replis de la montagne tarnaise, ils ont bâti leur nouvelle vie à Genève, à Berlin ou à Rotterdam. Refuge, commerce international, République des lettres : leur diaspora a contribué à façonner le visage de l'Europe moderne. » (*Musée protestant*)



Figure 19 - Exil des protestants vers des pays refuges

Le quart de la population protestante (200.000 sur 800.000) quitta le royaume... Devant cet exode massif qui détériora gravement la situation du Pays, tant les protestants en constituaient l'élite, Louis XIV déclara, le 3 décembre, ne pas vouloir poursuivre les fugitifs, restituer les biens saisis pour peu qu'ils reviennent et se convertissent.

Commença alors la période dite du Désert qui allait durer plus d'un siècle, de 1685 à 1787. Le terme Désert fait allusion aux 40 années durant lesquelles les Hébreux de l'Exode avaient erré dans le désert ; or, malgré le désespoir, la parole de l'Éternel s'était toujours fait entendre.

Très rapidement, les nouveaux convertis furent désarmés afin de les rendre inoffensifs. Ils eurent interdiction de garder des armes dans leur foyer, sous peine de condamnation aux galères. Il leur fut ordonné de remettre leurs « mousquets, fusils, mousquetons, carabines, pistolets, épées, hallebardes et autres armes offensives » aux magistrats ou aux consuls. De même, il leur fut interdit de conserver chez eux de la poudre, du plomb ou des mèches.

Les habitants nouveaux convertis de Bédarieux furent contraints par les soldats de vivre selon les Ordonnances, Déclarations et Édits royaux, en bons catholiques et d'assister aux cérémonies et offices religieux. Entre 1685 et 1699, le nombre total des fugitifs, hommes, femmes et enfants, portés sur la liste officielle, pour la communauté de Bédarieux est de 103, sur une population d'environ 2000 habitants, selon Roger Allaire dans son Histoire de Bédarieux. Certains revinrent, ce fut le cas de Pierre Triadou, Jean Bonnafous et Philip. Il semble qu'à Bédarieux, les protestants, sous les menaces et la contrainte, se convertirent en masse. Selon le même auteur, « Il n'y eut que le seul gueux, Marchand, âgé de 40 ans environ, qui ne voulut pas abjurer. Il resta prisonnier pendant un an et demi à la prison du fort Brescou, au large d'Agde, avec le père de Marie Durand ».



Figure 20 – Le fort Brescou au large du Cap d'Agde

Roger Allaire rapporte ce qu'il advint à Jean Abraham Guy, un gros propriétaire foncier. Outre la maison de Jean Courtage, il possédait, comme en témoignent les compoix de 1636, 1662 et 1684, d'autres immeubles dans la ville et de nombreuses terres autour de Bédarieux et près de Carlencas. Ses propriétés, sur la paroisse de Boussagues étaient aussi considérables et comprenaient notamment, les Metteries de Boubals, de la Font de Riols et des Canals. Abraham Guy, était surtout huguenot. Lors de la révocation de l'Édit de Nantes, il n'imita pas la plupart des chefs de familles protestantes de Bédarieux, qui avec plus ou moins de réticence, abjurèrent en 1689 l'hérésie de Calvin entre les bras de Monseigneur Armand Jean de Rotondy de Biscarras, évêque de Béziers et

archiprêtre de Boussagues. Il résista aux ordres de Louis XIV et s'enfuit à l'étranger.

« Ses biens furent, conformément aux Édits, mis sous séquestre et administrés par le greffier aux ordinaires de Bédarieux. Puis, par ordonnance de l'Intendant du Languedoc, ils furent dévolus à ses héritiers naturels, pourvu qu'ils fussent catholiques ou nouveaux convertis. De cette dévolution, fut distraite la Métairie des Canals qui fut attribuée aux pauvres de la ville de Bédarieux. Le Roi, après la révocation de l'Édit de Nantes, faisait don aux hôpitaux et à la charité publique, non seulement des biens des protestants et des consistoires, mais, parfois aussi, de ceux des Religionnaires rebelles et fugitifs. »¹¹

Cependant, une minorité, privée de ses élites, désespérée, décida de maintenir la foi et les enseignements de l'Église interdite en entrant dans la clandestinité. Des volontaires s'improvisèrent prédicateurs ; les fidèles accouraient pour assister au culte célébré en secret dans les montagnes, les forêts, les ravins, les grottes, les bergeries... La répression était impitoyable : la mort pour les prédicants, les galères ou la prison à vie pour les hommes et les femmes surpris dans les assemblées du Désert.

À la suite d'une assemblée tenue le 11 aout 1754 à Buscabres, au lieu-dit la grotte des protestants, Jean Bonnafous, cousin de Paul Rabaut, Etienne Galzy, Jean Caldié de Bédarieux et Jean Raymond de Faugères furent condamnés aux galères à perpétuité. La femme de Jean Caldié, Françoise Sarrut fut condamnée à la prison à perpétuité ; enfermée dans la tour de Constance, elle y mourut en 1761. Raymond Bonnafous, qui réussit à quitter la France, fut condamné en 1754 par contumace aux galères à vie et à la confiscation de ses biens ; il ne revint à Graissessac qu'en 1775.



Figure 21 - Jugement des religionnaires de la grotte de Bruscabres

En 1719, Anna Vabre et Catherine Boudes de Bédarieux furent enfermées à la citadelle de Montpellier. Plus de 130 femmes furent incarcérées à la tour de Constance à Aigues Morte. À tout moment, elles pouvaient être libérées, par simple abjuration. La plupart d'entre elles moururent en détention. Le traitement infligé à ces femmes, fidèles à leurs convictions, devint le symbole de la résistance spirituelle et pacifique des protestants. Une d'entre elles, Marie Durand a été arrêtée à l'âge de 18 ans, pour le seul motif que son frère était pasteur ; elle fut incarcérée pendant 38 ans, libérée en 1767 et mourut 8 ans plus tard.



Figure 22 – Prisonnières à la Tour de Constance

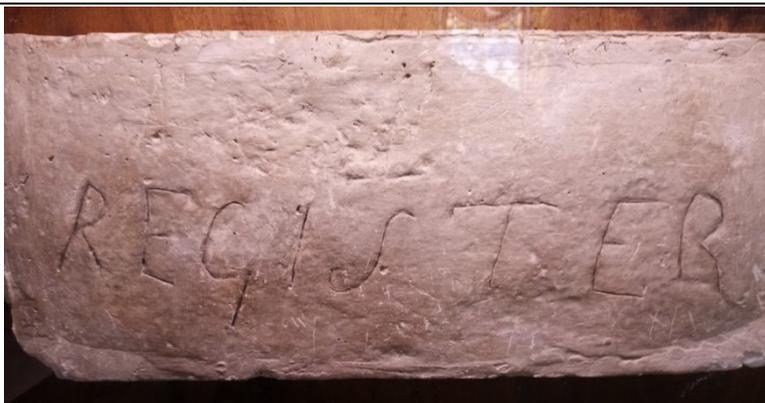


Figure 23 - Inscription sur la margelle du puits de la tour de Constance



Figure 24 - Plaque à la mémoire de Pierre et Marie Durand

L'activité des Nouveaux Convertis est fortement surveillée par les autorités. A l'âge de sept ans, leurs enfants leur sont retirés, pour être instruits dans la religion catholique. Des rapports d'espions furent établis dans diverses communes : celui de 1730 pour les six hameaux de Graissessac concerne 62 personnes, enfants compris ; on y trouve de virulentes annotations.

La vie clandestine au Désert des Religionnaires, régulièrement soumis au paiement d'amendes, prit un tour dramatique en 1754, lorsque de terribles condamnations furent prononcées à l'encontre

de certains d'entre eux. Quatre hommes de Bédarieux et deux des alentours furent envoyés aux galères : Daniel Basque, Jean Bonnafous dit Cavillon, Pierre Cambon, Etienne Galzy, Guillaume Renard d'Arnal dit Blondin.



Figure 25 – Bas-relief au pied de la tour de Constance



Figure 26 - Galériens

À Graissessac, Bertrand, Bonnafous, Bosc, Triol et Maynau furent condamnés et conduits en Amérique avec 300 autres protestants. Le voyage en bateau, à fond de cale, dans des conditions particulièrement difficiles provoqua la mort de Bosc et de Bonnafous. Les trois survivants, ne pouvant payer les cinquante francs pour prix de leur trajet, furent vendus, en tant qu'esclaves, à un colon. Ayant pu se libérer de leur asservissement contre une somme d'argent, ils décidèrent de retourner en France. Après un long et coûteux voyage en bateau, ils arrivèrent à Bordeaux, achetèrent un cheval pour revenir enfin retrouver leur famille à Graissessac.



Figure 27 - Un rassemblement au Désert

Les rassemblements du Désert étaient organisés avec soin. Le rendez-vous était donné la veille aux fidèles avec la plus grande prudence. Un langage de convention était établi pour la rédaction des convocations afin que les autorités ne puissent en saisir le sens : l'assemblée s'appelait le *mariage*, le *synode*, *notre sœur Henriette*, le *rendez-vous*, *doux décor* ...

Discrètement, de porte en porte, le mot d'ordre passait : « demain matin aux rochers des Canals de Philip ». Dès l'aurore, les fidèles sortaient de la ville, isolé ou par petits groupes, les uns par le château, les autres par le quartier neuf, d'autres enfin par le chemin de Lunas. Chacun gagnait le rendez-vous en se dissimulant le mieux possible. Les lieux de réunion étaient pour Bédarieux, les rochers du canal de Philip, le Courbezou, l'Arboussas de Soumartre, le pic de Tantajo ; pour Faugères, la caverne du plan de l'Euze ; pour Camplong, le lieu-dit *mas castel*, pour Graissessac, le *Prat long* dans la vallée de Riols et un pré proche du hameau de *Provère*.

A Villeveyrac, Ferrière, Vabre, Lacaze, Mazamet, Castres, et dans toutes les Cévennes, en 1744, il fut recensé 70 assemblées. Les emplacements choisis étaient des lieux retirés, isolés dans des bois, permettant de surveiller les alentours et ménageant une retraite rapide. La consigne était donnée que si l'on tombait aux mains des persécuteurs, il fallait souffrir patiemment.

Les fidèles arrivaient non armés, avec humilité et prudence, dans le plus grand silence. Sur un rocher qui servait de table, la bible était posée. Le ministre annonçait systématiquement que c'était « sous la triple menace des Édits, des espions, et du bourreau que l'assemblée commençait » ; des chants à mi-voix étaient alors entonnés. Lors de synodes, des instructions et des règlements étaient lus et commentés. On exhortait les fidèles à amener les enfants au Désert pour les baptiser, et à célébrer des mariages. Interdiction était donnée aux fidèles de se marier ou de rebaptiser leurs enfants à l'église catholique, d'envoyer leurs enfants au catéchisme et de faire enterrer leurs morts par des prêtres. Ces assemblées duraient deux heures et demie, puis les fidèles regagnaient Bédarieux par les mêmes chemins. En cas de dénonciation, de fortes amendes devaient être payées par les communautés de Bédarieux et Faugères.

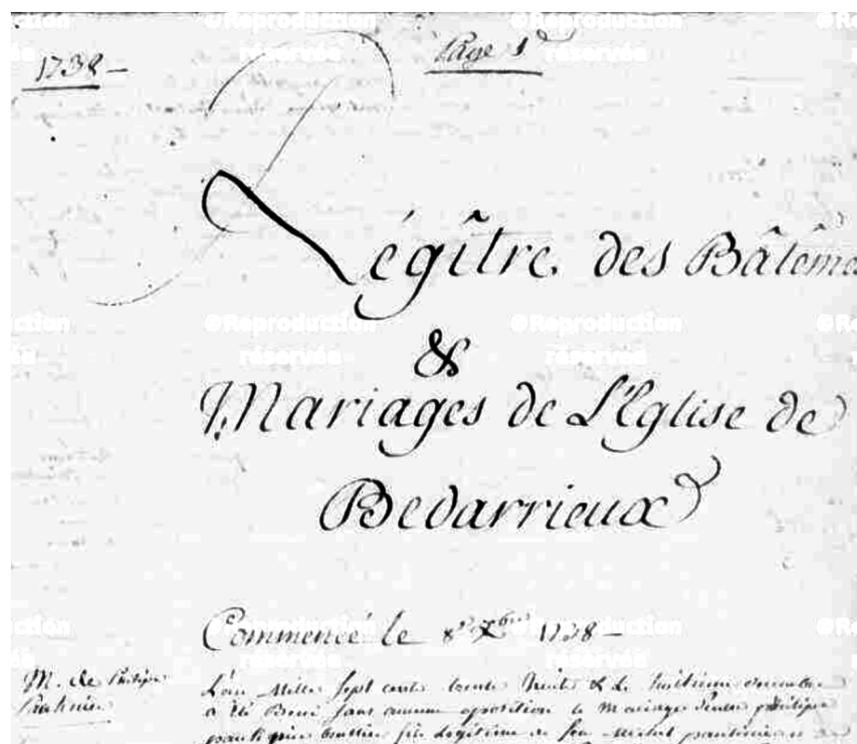


Figure 28 - Première page du registre des baptêmes et mariages protestants de Bédarieux

Dès 1738, la tenue d'un registre des baptêmes et mariages célébrés au Désert atteste que l'église réformée de Bédarieux se réorganisait. Les assemblées au Désert devenaient de plus en plus fréquentes et se tenaient ostensiblement non loin de la ville ou même dans des maisons particulières.

1702 - La Guerre des Camisards et ses conséquences

En 1702, éclata la Guerre des Camisard. Son origine fut l'assassinat, au Pont de Montvert, près de Florac, dans les Cévennes, de l'Abbé Du Chayla, prélat particulièrement zélé, chargé de la conversion des protestants. Cette rébellion visant à rétablir la liberté de culte, véritable guerre sainte, mobilisa deux Maréchaux de France et 25.000 hommes de troupe. Elle dura deux ans.



Figure 29 - Groupe de camisards

Le premier avril 1703, un état de la compagnie bourgeoise de Bédarioux fut dressé. Cette compagnie comprenait cinquante hommes : deux sergents armés d'une hallebarde, quarante-sept soldats munis d'un fusil et un tambour. La revue des armes indiquait le nom de chaque soldat, le numéro du fusil qui lui avait été attribué et l'état du fourniment, vieux ou neuf. Le préambule de l'état de la compagnie de la bourgeoisie mentionnait qu'il manquait deux baïonnettes, trois bourses et un fusil et que la Communauté avait « baillé à chaque soldat un quart de poudre, dix-huit balles et une pierre à feu ». Six compagnies de milice arrivèrent à Bédarioux le 11 mars 1703, avec à leur tête le Colonel de Fontes qui reçut l'ordre de rester sur place, de s'organiser, d'acheter des armes, de la poudre et du plomb. En septembre suivant, le Colonel de Fontes reçut un courrier de l'intendant du Languedoc, Lamoignon de Basville, concernant la conduite qu'il devait observer. Les communautés devaient participer à l'effort de guerre en puisant dans leur cassette pour contribuer à leur propre défense.

Les nouvelles que l'on reçut de Bédarioux en décembre 1703 étaient alarmantes. Les religionnaires, en grand nombre dans la montagne de Lacaune, brûlaient les églises. Le 4 décembre, le maréchal de Montrevel envoya cent hommes à Bédarioux pour grossir les effectifs des milices qui protégeaient déjà la ville. Quelques semaines plus tard, deux détachements de cent hommes

furent envoyés à Bédarieux car l'on craignait que la ville soit attaquée par la montagne et que les religionnaires de Bédarieux se révoltent à leur tour. Ces derniers, assurément partisans des Camisards, ne pouvaient guère se soulever, comme les autorités militaires de la province avaient pu le craindre, face aux troupes royales régulières qui occupaient la cité et leurs demeures.

Afin d'éviter toute nouvelle révolte, le duc de Roquelaure rendit une ordonnance le 25 juin 1719 qui exigeait que tous les habitants non catholiques de Bédarieux remettent tous les fusils, pistolets et autres armes en leur possession de quelque espèce qu'elles puissent être, ainsi que la poudre et le plomb, aux Consuls de la ville. Une visite fut faite dans chaque maison par les autorités qui s'assurèrent de l'absence réelle d'armes à feu.

La guerre qui éclata au sujet de la succession d'Autriche, en 1741, avait forcé le gouvernement du roi à retirer les troupes des provinces pour les envoyer contre les ennemis du dehors ; par suite de cet événement, l'édit de 1724 ne fut plus observé avec la même rigueur ; les commandants de place, n'ayant plus à leur disposition les forces nécessaires pour dissiper les attroupements, attaquer les assemblées religieuses, mettre garnison chez les protestants insoumis, prirent le parti de fermer les yeux sur ce qui se passait dans leur juridiction militaire. Ainsi, leur impuissance à persécuter les rendit tolérants.

En juin 1765, l'abbé de Villemagne, seigneur de Bédarieux, avait fait savoir qu'il allait vendre ses droits seigneuriaux au protestant Seymandi. Le curé de la paroisse, bienveillant envers les protestants, avait projeté d'organiser cette transaction pour la dérisoire somme de cent pistoles¹². Les catholiques s'y étaient opposés considérant que cette vente serait préjudiciable à leur Religion.

La même année, Monsieur Escalle, appartenant à une famille protestante, avait été choisi pour exercer la charge de viguier¹³ par l'Abbé de Villemagne, alors que cette charge était interdite aux non-catholiques. À la suite d'une plainte du Consul, M. Escalle avait été obligé d'abandonner sa charge ; cependant, en 1778, il avait pu obtenir à Castres un certificat de catholicité lui permettant de récupérer sa fonction de viguier. Les relations étaient tendues entre les Consuls et M. Escalle qui avait l'habitude de créer régulièrement des incidents lors des cérémonies de Noël ou des fêtes locales. Défiant les autorités catholiques de la ville, il raillait et plaisantait ce que les catholiques n'appréciaient guère, jusqu'à déclencher des querelles entre les jeunes des deux communautés.

12 - Environ vingt euros.

13 - Le viguier était un Officier de Justice subalterne dans le Midi.

1787 - L'Édit de Tolérance

La liberté de conscience et la garantie d'une existence légale furent enfin accordées, en 1787, par le Roi Louis XVI, aux Religionnaires, après des années de lutte et d'innombrables requêtes.



Figure 30- L'Édit de Tolérance

La satisfaction des protestants fut grande. Qu'ils fussent qualifiés de Religionnaires, de Huguenots, de Réformés, de Protestants ou de *Parpaillots*, qu'importe l'étiquette, ils venaient de retrouver la Liberté de Conscience. La réhabilitation des baptêmes et mariages célébrés au Désert fut aussitôt ordonnée. Les actes de réhabilitation de l'Édit de Tolérance furent alors enregistrés par le sénéchal¹⁴ de Béziers ou le curé de la ville. Un état civil officialisait l'existence légale des Réformés.

À Bédarieux, la cohabitation des deux factions religieuses fut désormais possible dans le respect mutuel des croyances de chacun. La longue période d'intolérance, si difficilement vécue par les Bédariciens, était définitivement terminée. L'ouverture des esprits, le respect d'autrui, permit alors aux habitants de la cité de préparer un avenir en commun. Cette évolution favorable se traduit dès la Révolution, puis sous l'Empire, par la participation de notables de confession protestante à l'essor démographique et économique de la cité.

14 - Le Sénéchal était un Officier Royal à la tête d'une sénéchaussée (circonscription administrative).

1789 - La Révolution

Après la révocation de l'Édit de Nantes de 1685, dans le monde du travail de l'époque, organisé en corporations et en sociétés compagnonniques, les protestants et les non-croyants, également proscrits, se regroupèrent dans une obéissance qui prendra, au moment de la Révolution française, le nom de Devoir de Liberté, échappant à l'influence de l'Église.

Les protestants, fondamentalement anticléricaux, furent majoritairement favorables aux idées de la Révolution française. C'est d'ailleurs un protestant, Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne, fils du pasteur Paul Rabaut, natif de Bédarieux, infatigable artisan de la réconciliation entre les deux communautés, qui, après avoir participé à l'Édit de tolérance, fut l'un des rédacteurs de la Déclaration des Droits de L'Homme et du Citoyen et de la Constitution. Dans son article 10, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 proclame que « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. ». Cet article permit aux protestants et aux adeptes d'autres religions d'afficher librement leur foi et d'accéder à l'ensemble des métiers de la Fonction Publique.

Ainsi, à Graissessac, en 1796, selon le principe du *simultaneum* pratiqué en Alsace, le même édifice, l'église, était utilisé le dimanche par les catholiques et le lundi par les protestants. Les autres jours le matin par les uns, l'après-midi par les autres. Cependant, à Bédarieux, durant la période révolutionnaire, la concorde connut quelques soubresauts. Deux prêtres réfractaires dirent régulièrement la messe dans les caves de la maison Rivez située Place aux fruits. En 1792, un procès signale l'arrestation d'un curé non-jureur.

1804 - Le Premier Empire

Après la tourmente révolutionnaire, l'Église Réformée se réorganisa et connut une forte augmentation, dans les régions traditionnellement protestantes, souvent rurales, du nombre de temples, de pasteurs et de fidèles. Il y en eut jusqu'à 20.000 à Paris. Sous le Premier Empire, les proches de Napoléon, dont Mme. De Staël, étaient favorables au protestantisme. Dès 1800 et jusqu'en 1850, l'institution Le Réveil favorisa un renouveau religieux. Elle organisa, avec succès, des campagnes d'évangélisation en Afrique du Sud et en France.

Dans notre région également, on construisit des temples, à Bédarieux en 1806, à Graissessac en 1814, et à Faugères en 1836. Le quart de la population à Bédarieux était protestante, soit mille personnes, et plus de la moitié à Faugères soit 400 personnes. En 1804, il fut désormais possible aux protestants de posséder dans les villes, leur propre cimetière. En milieu rural, les cimetières familiaux furent conservés.

1815 - La Restauration

Cependant, dans le Midi de la France, la seconde Terreur blanche, durant l'été 1815, menée par des bandes royalistes fanatisées, s'exerça contre la bourgeoisie bonapartiste et les anciens révolutionnaires. Elle prit très vite une tonalité antiprotestante. Ces violences, de juin à décembre 1815, se déroulèrent dans les Bouches-du-Rhône, le Gard, le Vaucluse et l'Hérault où l'on signala plus de cent morts. Victime d'ostracisme, la pratique des cultes des Réformés des Cévennes, du Gard et de l'Hérault en fut gravement affectée ; des pasteurs durent fuir, les fidèles n'osèrent plus sortir, des lieux de cultes furent ravagés. A Nîmes, l'on châtia des femmes calvinistes qui furent dénudées, rasées et fouettées avec des battoirs armés de clous pour leur imprimer la fleur de lys. Ces troubles qui firent entre 300 et 500 victimes cessèrent après l'envoi de troupes de ligne et la déclaration de Louis XVIII sur les excès du Midi. Cette seconde terreur blanche concluait trois siècles d'oppression endurée par les protestants.

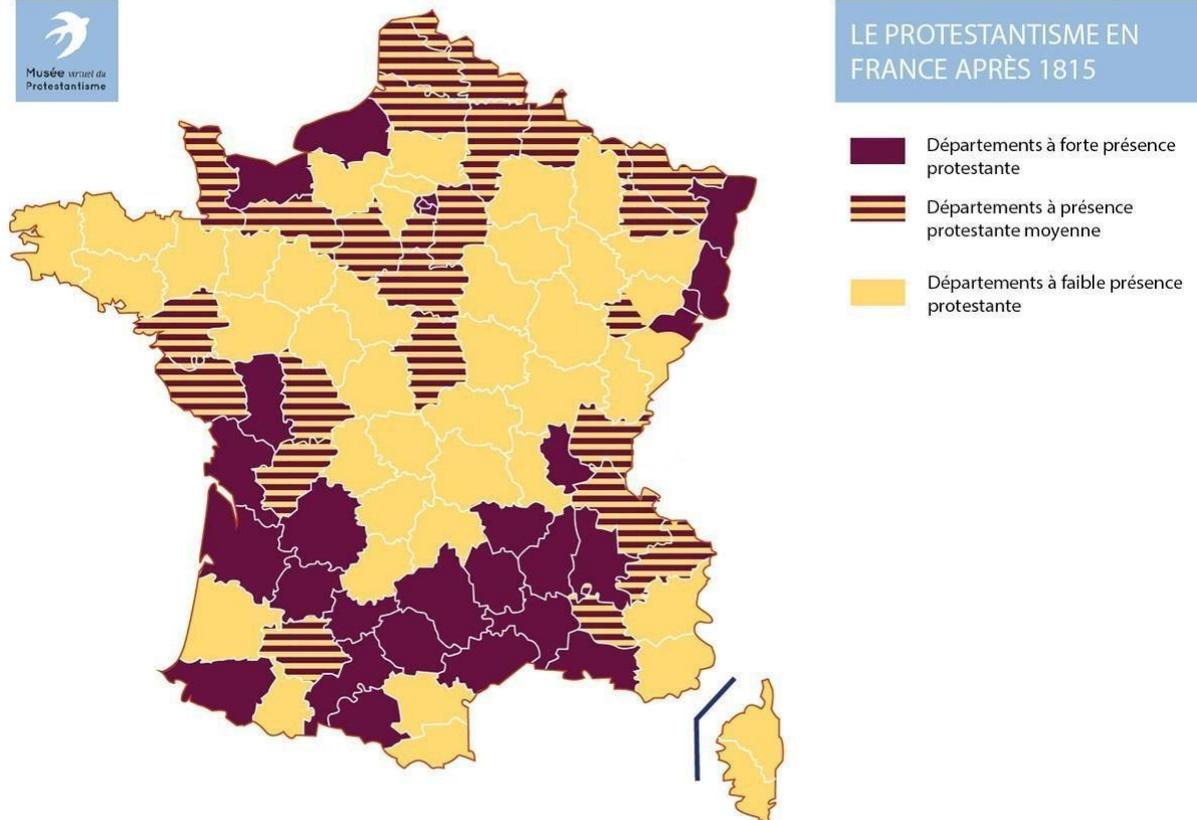


Figure 31 - Présence du protestantisme en France après 1815

Vers 1830, apparut un protestantisme social œuvrant dans les orphelinats, les prisons de femmes, et encourageant l'instruction primaire. Le Réveil donna naissance, dans certains milieux sociaux, à de nouveaux courants religieux comme les Adventistes ou les Pentecôtistes.

1871 - La III^e République

A la fin du XIX^e siècle, le monde de l'art s'empara des thèmes de la résistance des Huguenots, principalement par des tableaux représentant des assemblées du Désert et des scènes de la guerre des Camisards.

Les protestants, du fait de leur univers théologique et culturel, furent très tôt acquis aux idées démocratiques, incarnées par la République. Favorables au système libéral de la *Monarchie de Juillet*, ils seront très actifs aux débuts de la III^e République, période au cours de laquelle ils ont joué un rôle allant bien au-delà de leur représentation démographique.

En 1880, huit cents écoles privées protestantes furent volontairement remises à l'État pour qu'elles deviennent des écoles républicaines, dans lesquelles fut instaurée la neutralité religieuse et la gratuité.

Mais le dénominateur commun à toutes ces périodes reste une attitude réformatrice. Si beaucoup de protestants se sont engagés dans les différents épisodes révolutionnaires qui ont marqué le dix-huitième siècle, la grande majorité ne participa pas à leurs excès, ni à la Terreur de 1793, ni aux épisodes de la Commune ou à sa répression en 1871, ni plus tard aux expériences communistes ou d'extrême droite.

1905 - Loi de séparation des Églises et de l'État

L'attitude des protestants est dominée par la crainte de toute confusion entre l'État et la Religion catholique, situation dont les protestants avaient tant souffert. La loi sur la séparation des Églises et de l'État fut votée le 9 décembre 1905.

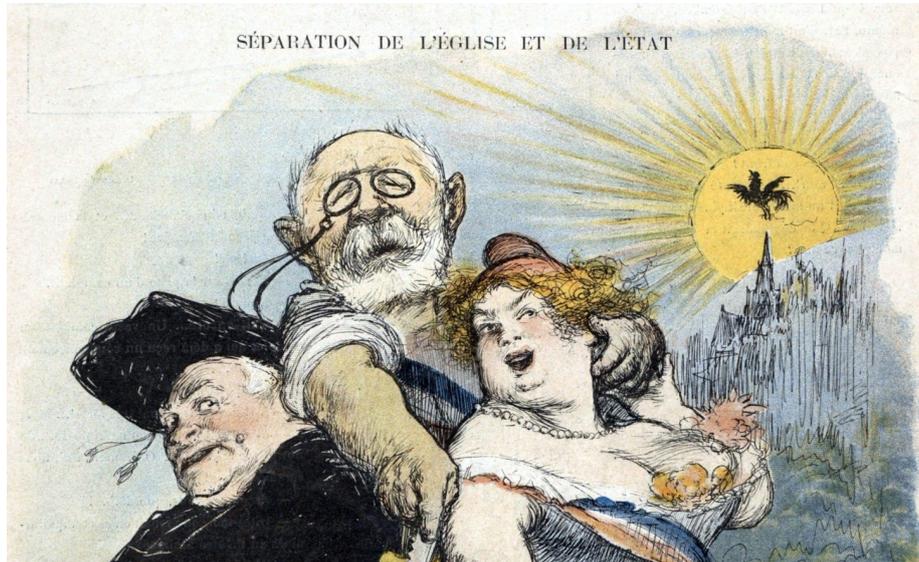


Figure 32 – Caricature du journal humoristique « Le Rire »

La loi s'appliquait aux quatre confessions alors représentées en France : le Catholicisme, la Confession d'Augsbourg (les protestants luthériens), les Réformés (les protestants calvinistes) et les Israélites. Elle clôturait 25 ans de tension entre la République et l'Église catholique, l'une et l'autre se disputant le magistère moral sur la société.

Cette nouvelle loi mit fin à celle du Concordat napoléonien de 1801 qui régissait les rapports entre le gouvernement français et l'Église catholique. Elle proclamait la Liberté de Conscience et garantissait le libre exercice des cultes.

Sur le plan financier, la loi eut deux conséquences majeures :

- les ministres des cultes (évêques, prêtres, pasteurs, rabbins...) ne furent plus rémunérés par l'État et celui-ci se désintéressait totalement de leur nomination ;
- les biens détenus précédemment par les Églises devinrent la propriété de l'État, mais celui-ci se réservait le droit de les confier gratuitement aux représentants des Églises en vue de l'exercice du culte.

Lorsque la loi fut proclamée, la réintégration des protestants dans la Nation put être, enfin, considérée comme achevée. L'Église Réformée de France fonctionne, depuis 1905, sous le régime juridique de la Loi sur les Associations Cultuelles promulguée la même année. Elle est découpée administrativement en neuf Régions. Chacune d'entre elles est dotée d'un Conseil Régional élu.

L'Église protestante Unie de France est gouvernée selon le régime presbytérien-synodal : l'autorité est partagée entre des conseils presbytéraux, sur le plan local, et des assemblées régionales ou nationale annuelles, les synodes.

Chaque paroisse ou Église locale, lors de son assemblée générale, élit pour quatre ans un Conseil Presbytéral. Chaque Conseil Presbytéral nomme un délégué au Synode Régional, en plus du pasteur qui est délégué de droit. Le Synode Régional ainsi composé élit un Conseil Régional, dont le Président doit être un pasteur. Il élit également pour quatre ans des délégués au Synode national, qui élit lui-même le Conseil national.

Conclusion

Entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, la monarchie de droit divin, donne au Roi un pouvoir qui lui vient directement de Dieu, sans intermédiaire entre le peuple et lui : il n'est alors responsable que devant Dieu. Représentants du Saint Siège auprès des Rois, les Cardinaux Richelieu et Mazarin ont été des premiers ministres très influents.

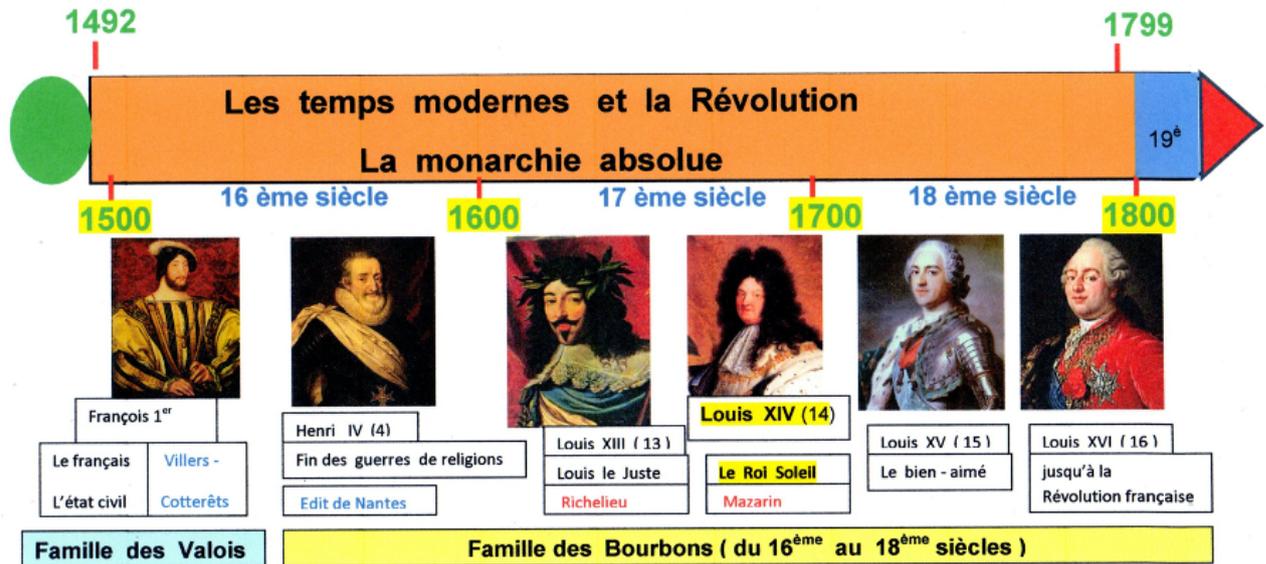


Figure 33 - La monarchie absolue de François I^{er} à Louis XIV

En Europe, plusieurs pays fonctionnent sous le régime de la Religion d'État : le Danemark, l'Islande, ou encore la Finlande. Mais également des pays orthodoxes, comme la Bulgarie ou la Grèce. L'île de Malte, quant à elle, est la seule nation catholique européenne à conserver une Église d'État.

Actuellement, l'Islam est quasiment partout une Religion d'État que l'on retrouve dans toutes les constitutions des pays arabes du Moyen-Orient et du Maghreb, à l'exception notable de la Turquie. Ainsi certains de ces pays sont dirigés par des représentants religieux ou par des personnes proches de la sphère religieuse.

Une étude sur les relations entre États et Religions montre qu'outre les 43 pays, dans le monde, qui possèdent une religion d'État, il en existe presque autant qui, bien qu'étant laïcs, favorisent dans les faits une religion.

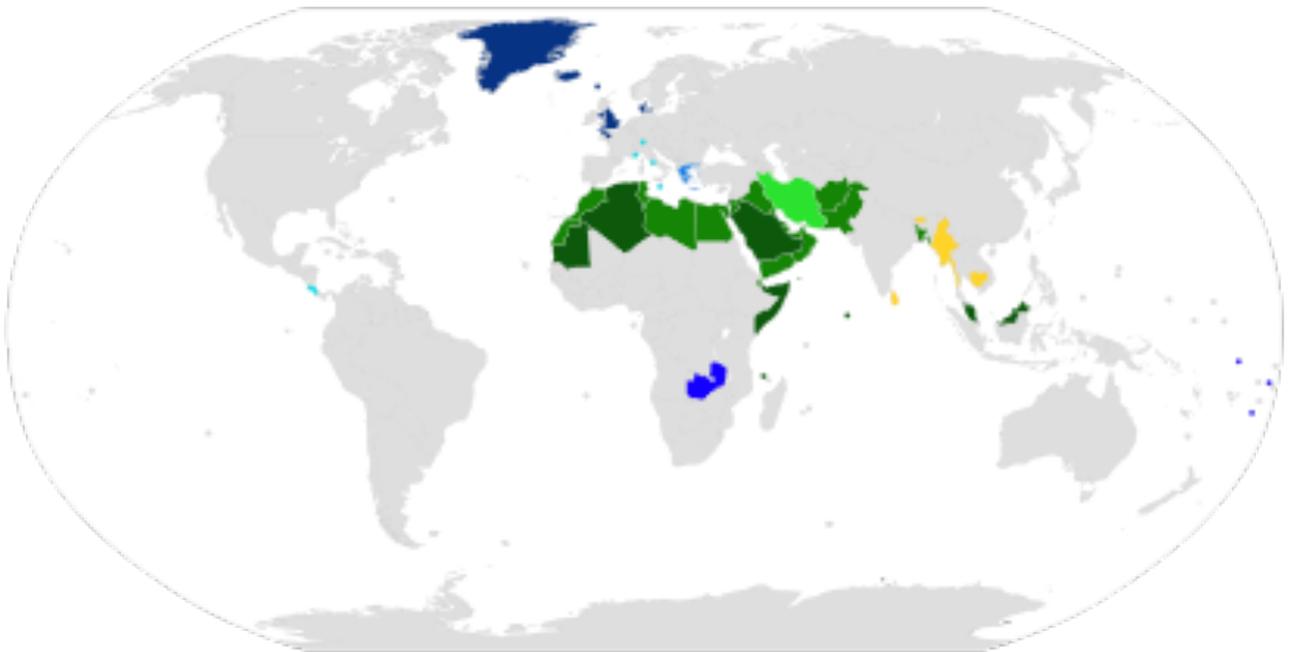


Figure 34 - Religions d'état dans le monde

En France, avant la Révolution, les Monarchies de Droit Divin ont mené des politiques, mêlant Religion et gestion du pays. Des décisions extrêmes et des entreprises démesurées ont créé des situations humainement intolérables. Plusieurs hérésies ont été combattues avec une violence inouïe par les armées royales soutenues par la Papauté. Ce fut, entre autres, le cas des Vaudois puis des Cathares, et enfin des protestants. Cependant, à partir du XVI^e siècle, le protestantisme a progressivement réussi à s'implanter, à se développer et, finalement, après trois siècles de luttes, à se maintenir et à se faire accepter.

Il en fut de façon très différente en Angleterre. Le roi, Henri VIII, jusque-là soutien sans faille de la Papauté, avait épousé en 1509 Catherine d'Aragon. Sans héritier mâle, situation perçue à l'époque comme une punition divine, il était par ailleurs épris de sa maîtresse Anne Boleyn. Il fit parvenir au pape en 1527 une demande d'annulation de son mariage. Ayant essuyé en 1530 un refus définitif de la part du Pape Clément VII pour des raisons politiques, il se proclama l'année suivante Chef Suprême de l'Église et du Clergé d'Angleterre. Il rompit toute relation diplomatique avec Rome. L'Anglicanisme se mit en place progressivement. La situation de l'Angleterre a joué un rôle considérable dans la diffusion dans le monde de la Religion Réformée. Les cérémonies très religieuses de l'enterrement de la Reine Elisabeth II ont clairement montré la confusion des fonctions politiques et religieuses.

Ainsi l'Église catholique, malgré de violentes réactions, n'a pas réussi à éradiquer la Réforme. Aujourd'hui, dans le monde, sur les 2 milliards 400 millions de chrétiens, près de 840 millions sont protestants, 1242 millions sont catholiques et 283 millions sont orthodoxes (chiffres de 2015).

TABLE DES MATIÈRES

Introduction : monarchie et théocratie	1
Origine et genèse du protestantisme	1
Schismes de l'église primitive	1
Les hérésies du Moyen-âge.....	2
1517-1536 - Luther et Calvin.....	4
Le protestantisme dans le Midi.....	6
Origines du protestantisme régional	6
Paroisses protestantes au XVI ^e siècle	6
1562 – Les guerres de religion.....	9
1572 - Le « Massacre de la Saint Barthélémy ».....	11
1598 - L'Édit de Nantes	14
1624 - La répression exercée par Louis XIII	17
1685 - La révocation de l'Édit de Nantes	18
1702 - La Guerre des Camisards et ses conséquences	26
1787 - L'Édit de Tolérance.....	28
1789 - La Révolution.....	29
1804 - Le Premier Empire	29
1815 - La Restauration	29
1871 - La III^e République.....	30
1905 - Loi de séparation des Églises et de l'État	31
Conclusion	32

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 - Les filiations des confessions chrétiennes	2
Figure 2 - Synode de Chanforan en 1532	3
Figure 3 - Luther et Calvin.....	4
Figure 4- Lecture de la Bible en famille	5
Figure 5 - Paroisses protestantes au XV ^e siècle	7
Figure 6 - Armes et signature de Claude de Narbonne	8
Figure 7 - Massacre de Wassy en mars 1562	9
Figure 8 - Places de sûreté et localisation des massacres de la St-Barthélemy	11
Figure 9 - Assassinat de Coligny, mutilé et défenestré	11
Figure 10 - Massacres de la St Barthélémy	11
Figure 11 - Places de sûreté en 1579.....	12
Figure 12- Mouvements des armées royales et ligueuses entre 1589 et 1597	13
Figure 13 - Signature de l'Édit de Nantes par Henri IV	14
Figure 14 - L'Édit de Nantes	14
Figure 15 - Campagnes de Louis XIII en 1621 et 1622.....	15
Figure 16 - Siège de La Rochelle en 1627-1628.....	17
Figure 17 - Édit de Fontainebleau révoquant l'Édit de Nantes	19
Figure 18 - Le « dragon missionnaire » : « Qui peut me résister est bien fort ».	19
Figure 19 - Exil des protestants vers des pays refuges	20
Figure 20 – Le fort Brescou au large du Cap d'Agde.....	21
Figure 21 - Jugement des religionnaires de la grotte de Bruscabres.....	22
Figure 22 – Prisonnières à la Tour de Constance.....	23
Figure 23 - Inscription sur la margelle du puits de la tour de Constance	23
Figure 24 - Plaque à la mémoire de Pierre et Marie Durand	23
Figure 25 – Bas-relief au pied de la tour de Constance	24
Figure 26 - Galériens	24
Figure 27 - Un rassemblement au Désert.....	24
Figure 28 - Première page du registre des baptêmes et mariages protestants de Bédarieux	25
Figure 29 - Groupe de camisards	26
Figure 30- L'Édit de Tolérance.....	28
Figure 31 - Présence du protestantisme en France après 1815	30
Figure 32 – Caricature du journal humoristique « Le Rire ».....	31
Figure 33 - La monarchie absolue de François Ier à Louis XIV	32
Figure 34 - Religions d'état dans le monde.....	33